



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

# **Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)**

## **Rapport de Jury**

### **SESSION 2021**

Présenté par Frédéric FULGENCE  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées-  
Orientales,  
Président du jury.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU JURY.....</b>	<b>3</b>
<b>STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS.....</b>	<b>4</b>
<b>1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE .....</b>	<b>6</b>
1.1. <i>Épreuve de Français .....</i>	6
1.2. <i>Épreuve de Mathématiques.....</i>	17
1.3. <i>Épreuve de langues régionales .....</i>	22
1.3.1. <i>Troisième épreuve écrite : Catalan.....</i>	22
1.3.2. <i>Troisième épreuve écrite : Occitan.....</i>	26
<b>2. EPREUVES ORALES D'ADMISSION .....</b>	<b>29</b>
2.1. <i>...Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine du choix du candidat.....</i>	29
2.2. <i>...Deuxième épreuve orale : EPS / Entretien à partir d'un dossier .....</i>	31
2.3. <i>...Troisième épreuve orale : Langue régionale (optionnelle).....</i>	33
2.3.1. <i>Troisième épreuve orale : Catalan.....</i>	33
2.3.2. <i>Troisième épreuve orale : Occitan.....</i>	39

---

# AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU JURY

---

## Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles

### Académie de Montpellier

Le concours 2021 de recrutement des professeurs des écoles constituait la huitième et dernière session d'épreuves selon les modalités fixées par l'arrêté du 19 avril 2013. Pour autant, si les épreuves changent pour la session 2022, il nous est apparu important de donner aux futurs candidats des conseils sur le fond comme sur la forme, car le concours de recrutement des professeurs des écoles restera exigeant, à la hauteur des ambitions que nous avons pour nos élèves et des enjeux de l'école de la République. L'arrêté du 25 janvier 2021 modifie en effet les modalités d'organisation mais réaffirme les objectifs du concours : éprouver la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur, évaluer sa maîtrise des disciplines, l'amorce de connaissances didactiques et pédagogiques, des mécanismes d'apprentissage des élèves, soit une expertise dans la polyvalence qui fera l'objet d'approfondissements durant l'année de prise en responsabilité comme professeur des écoles stagiaire ainsi qu'en formation continue tout au long du parcours professionnel.

Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement qui est d'une réelle sélectivité. On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. La priorité donnée au premier degré depuis plusieurs années rappelle la place centrale des professeurs des écoles, au cœur de l'École et au cœur de la République : ils permettent l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux, des compétences nécessaires à leur épanouissement et la transmission des valeurs de la République. La conscience de ces enjeux est indispensable pour les candidats au CRPE et doit sous-tendre leur préparation.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer les décisions du jury. Les candidats comme les différents formateurs chargés d'accompagner la préparation au CRPE y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, mais également des recommandations concernant la forme, le fond et des conseils de méthode qui leur seront utiles, quelles que soient les modalités d'épreuves.

Je souhaite à tous celles et ceux dont le projet vise à devenir Professeur des Écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture permette aux candidats de la session 2022 de renforcer leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder et sur les compétences nombreuses qui en rendront l'exercice possible.

Tous mes remerciements au personnel de la DEC, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le président du Jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles

**Arrêté du 8 avril 2019 modifiant l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

Art. 1er. – Les dispositions de l'arrêté du 19 avril 2013 susvisé sont adaptées dans les conditions prévues par le présent arrêté pour le déroulement des épreuves des concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux, troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires ouverts par les arrêtés du 18 juillet 2019 et du 13 janvier 2020 susvisés.

Art. 2. – Pour l'application de l'article 7 du même arrêté du 19 avril 2013, le concours externe, le second concours interne et le troisième concours comportent deux épreuves d'admission. Par dérogation à l'article 8 du même arrêté du 19 avril 2013, le concours externe spécial et le second concours interne spécial comportent trois épreuves d'admission.

Art. 3. – La première épreuve d'admission du concours externe, du second concours interne, du troisième concours, du concours externe spécial et du second concours interne spécial est l'épreuve écrite de français du concours externe mentionnée à l'annexe I - A du même arrêté du 19 avril 2013. La deuxième épreuve d'admission du concours externe, du second concours interne, du troisième concours, du concours externe spécial et du second concours interne spécial est l'épreuve écrite de mathématique du concours externe mentionnée à l'annexe I - A du même arrêté du 19 avril 2013. La troisième épreuve d'admission du concours externe spécial et du second concours interne spécial est l'épreuve écrite en langue régionale du concours externe spécial mentionnée à l'annexe I - B du même arrêté du 19 avril 2013.

Art. 4. – Pour l'application de l'article 12 du même arrêté, si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve écrite de français. Le jury prononce l'admission aux concours au terme de ces épreuves.

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

CRPE ENSEIGNEMENT PUBLIC SESSION 2020	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	3892	806	11.53	472	460	13.88	223	226
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	30	9	14.50	4	4	11.75	2	2
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	23	7	11.29	7	7	11.31	6	4
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	23	8	12.07	6	5	11.87	5	4
2nd INTERNE PUBLIC	319	69	11.94	25	24	11.56	12	12
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	568	162	12.50	64	62	13.44	32	32
<i>TOTAL</i>	4855	1061		578	562		280	280

CRPE ENSEIGNEMENT PRIVE SESSION 2020	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale
CONCOURS EXTERNE PRIVE	657	136	11.50	62	62	13.63	27	27
CONCOURS EXTERNE PRIVE ISLRF OCCITAN	14	13	10.27	27	7	13.40	7	3
CONCOURS EXTERNE PRIVE ISLRF CATALAN	8	6	11.58	1	1	11.20	4	1
<i>TOTAL</i>	679	155		70	70		38	31

# 1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

## 1.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français

La session 2021 de l'épreuve de français est huitième et dernière du genre. Dès 2022, en effet, l'écrit de français prendra appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comportera trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Même si disparaissent bien des éléments de l'épreuve actuelle, le rapport du jury cherche à donner d'utiles conseils pour les candidats qui vont préparer la nouvelle formule.

Pour rappel, l'arrêté du 19 avril 2013 précise les objectifs et modalités de l'épreuve, dont l'esprit et la lettre ont encore inspiré les travaux du jury, en cette année difficile où la continuité pédagogique a aussi concerné la préparation des candidats :

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.
2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-typiques dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.
3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire. »

### Résultats

Session	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Nombre de copies</b>	1919	1829	1483	1516	1216
<b>Moyenne / 40</b>	21,04	19,68	21,81	21,92	21,79
<b>Médiane / 40</b>	21	18,29	22	22	22
<b>Première partie : « Question relative aux textes proposés » /11</b>	6,16	5,70	5,85	6,10	6,20
<b>Deuxième partie : « Connaissance de la langue » /11</b>	5,75	4,58	6,15	6,23	6,34
<b>Troisième partie : « Analyse de supports d'enseignement » /13</b>	6,45	6,36	6,90	6,66	6,15
<b>Langue : correction syntaxique et qualité écrite de la production /5</b>	3,06	3,22	3,13	3,09	3,23

Si le niveau global des résultats est identique à celui des années précédentes, nous constatons que la baisse constatée pour la 3<sup>ème</sup> partie est compensée par le progrès des autres sections.

## Première partie de l'épreuve : « Question relative aux textes proposés »

Le sujet proposé pour la session de 2021 invite les candidats à s'interroger sur une expérience existentielle paradoxale, partagée par l'ensemble des êtres humains tout en renvoyant à leur individualité fondamentale : « **À partir du corpus proposé, vous analyserez la manière dont est présentée l'expérience de la solitude** ». Les quatre textes permettent d'envisager les effets contrastés de cette expérience, dans la diversité de leurs genres littéraires (essais et récits), des contextes dans lesquels ils ont été écrits – du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles – et de leurs points de vue, et d'éviter ainsi des considérations abstraites ou générales sur la question.

Il convient de repérer d'abord les principales idées présentes dans chaque extrait, en relation avec le sujet proposé. Ce travail préalable vise d'une part à comprendre la manière dont les textes orientent ce traitement, sans en explorer toutes les possibilités, d'autre part à préciser la problématique globale du dossier.

### **Texte 1 - Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire* (1782)**

*Dans cette page, Rousseau se livre à une forme d'introspection et de réflexion sur la solitude présentée ici positivement : elle permet en effet de rentrer en soi-même, d'éprouver un sentiment de paix et de contentement, de se sentir pleinement exister. Elle ouvre la porte vers la méditation et la rêverie. Mais Rousseau analyse les conditions nécessaires à cette expérience heureuse de la solitude : elle n'est pas donnée à tous, car la plupart des hommes sont continuellement en proie à l'agitation et aux passions et ne peuvent goûter les charmes de la solitude. Il faut à la fois des conditions extérieures et des conditions intérieures : un environnement calme, mais non totalement figé ni mortellement silencieux, et une « imagination riante ». La solitude ne devient féconde et heureuse que si le « mouvement se fait en dedans de nous », par la rêverie.*

### **Texte 2 - Maupassant, *Solitude* (1883)**

*Cette nouvelle met en scène deux personnages, le narrateur, qui reste silencieux, et un vieil ami. Au cours d'une promenade nocturne sur les Champs-Élysées, cet ami se livre à une réflexion philosophique sur la solitude irréductible de l'être humain. L'homme est éternellement seul et tous ses efforts qui tendent à fuir la solitude sont vains. L'amour même est un leurre et ne peut rompre la solitude inhérente à la nature même de l'homme. Seuls les simples d'esprit n'en souffrent pas, et les poètes qui peuplent leur vie de rêves.*

### **Texte 3 - Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique* (1967)**

*La page est celle du journal que tient Robinson Crusoé sur son île Speranza. Il s'y livre à une analyse de sa situation, de son rapport à la solitude et aux effets de celle-ci sur lui. La solitude absolue dans laquelle il est plongé tend à le déshumaniser, à lui faire perdre peu à peu ce qui le fait homme, ses habitudes, ses rites, sa perception du monde, sa confiance en ses propres facultés, voire son langage. L'absence de tout interlocuteur, de toute forme d'interaction avec autrui le fait plonger dans des ténèbres affectives mais également intellectuelles et sensorielles.*

### **Texte 4 - Tesson, *Dans les Forêts de Sibérie* (2011)**

*Le texte est le récit d'une expérience réelle, d'une solitude choisie par l'auteur qui a vécu plusieurs mois en ermite dans une cabane en Sibérie. Il tient un journal dans lequel il analyse sa situation et son rapport à la solitude et au monde qui l'entoure. Ses réflexions s'inspirent également de lectures qu'il cite (Tournier, Rousseau) et de saints ou sages qui ont pratiqué l'érémisme (St François d'Assise, Bouddha). Tesson évoque la libération que constitue la solitude quand on n'est plus sous le regard des autres, mais aussi le danger de relâchement déshumanisant qu'elle constitue. Il évoque les difficultés ou les souffrances qui tiennent moins pour lui à l'ennui qu'à l'impossibilité de partager la beauté de l'instant avec un être aimé. Enfin, il souligne la posture qu'adopte naturellement l'ermite. Dans l'âpreté de la solitude, le solitaire gagne à être bienveillant et attentif au monde qui l'entoure. Il développe ainsi bonté pour les animaux, mansuétude pour l'humanité et émerveillement devant la nature.*

Ce premier travail d'explicitation permet de percevoir la dimension argumentative des textes. Le dossier distingue en effet plusieurs niveaux de solitude (isolement subi, retrait du monde choisi, épreuve existentielle), ainsi que les postures adoptées pour l'apprivoiser, la nier ou au contraire s'en emparer

pour la transcender. La problématique, qu'il est nécessaire de présenter au début de la synthèse, peut être par exemple ainsi formulée : « *Dans quelle mesure la représentation de la solitude est-elle améliorative ou non ?* », ou bien « *Les auteurs considèrent-ils la solitude comme une situation épanouissante ?* » ou encore « *L'expérience solitaire doit-elle être redoutée par l'homme ?* ».

Dès lors, le plan de l'exposé doit faire apparaître tout en nuances, au-delà de la simple juxtaposition d'idées, la subtilité et la complémentarité des textes, en évitant de renvoyer dos-à-dos les thèses de Rousseau et Tesson d'une part, de Maupassant et Tournier d'autre part.

## **Proposition de plan**

On ne saurait attendre des candidats qu'ils apportent une réponse équivalente à celle que présente le corrigé. Rappelons que les plans sont proposés à titre indicatif et ne constituent pas une norme. En effet, si le plan antithétique voire dialectique apparaît ici de façon assez évidente, d'autres organisations sont possibles, notamment thématiques ou analytiques, à condition qu'elles explicitent, en confrontant les textes, une réflexion organisée sur le sujet. Les candidats qui n'ont pas fait l'effort de croiser les textes ont été pénalisés, tandis que ceux, plus rares, qui ont cherché à confronter les textes, ont été valorisés.

### **I. L'expérience de la solitude est une épreuve qui peut détruire, déshumaniser**

#### **1. La solitude est vécue douloureusement**

-T1 (Rousseau) : *La plupart des hommes goûtent peu les charmes de la solitude car ils sont agités de passions continuelles. Même si sa solitude est choisie, le rêveur solitaire a conscience de la difficulté de sa situation : « Un silence absolu porte à la tristesse, offre une image de la mort », risque de « nous rendre au sentiment de nos malheurs ».*

-T2 (Maupassant) : *Le personnage entraîne le narrateur dans une promenade pour éviter de rentrer chez lui et de se retrouver seul. Il constate que « tous nos actes ne tendent qu'à fuir cette solitude ». Il existe une solitude intrinsèque, au milieu des hommes ; cette solitude est le propre de l'individu, dont la pensée est « insondable ». Nul ne peut y échapper, pas même le couple amoureux ou les deux amis qui conversent parce que l'autre reste impénétrable, irrémédiablement loin et incompréhensible ; « abominable supplice d'avoir compris », « je souffre horriblement ».*

-T3 (Tournier) : *Liée aux circonstances, la solitude peut être subie et vécue comme une situation anormale, exceptionnelle et douloureuse. Robinson est échoué sur une île, privé de toute compagnie. La dernière phrase du texte « quelqu'un, grands dieux, quelqu'un ! », résonne comme un appel désespéré.*

-T4 (Tesson) : *son entourage le met en garde contre l'ennui, « l'ennemi mortifère ». L'auteur évoque le « chagrin » de ne pouvoir partager les instants vécus.*

#### **2. La solitude, abolissant la présence d'autrui, altère notre rapport au monde extérieur**

-T3 (Tournier) : *La solitude détruit l'intelligibilité du monde : l'absence de l'autre fait douter le solitaire de sa propre perception et de sa faculté à comprendre ce qui l'entoure : « Je suis assailli de doutes sur la véracité du témoignage de mes sens ». La présence de l'autre apporte « un point de vue possible » et permet d'extrapoler ce qu'on ne voit pas. Cette perception du monde se réduit avec la solitude : « Mes relations avec les choses se trouvent elles-mêmes dénaturées par ma solitude ».*

-T4 (Tesson) : *Plus que l'ennui, c'est l'absence d'autrui et l'impossibilité de partager l'instant, la beauté, la contemplation du monde qui rend la solitude difficile. Plus encore : l'interaction avec autrui conditionnant notre rapport au monde et sa compréhension, la contemplation solitaire est un « fardeau », tandis que le regard des autres continue de faire vivre le monde et sa représentation : « nos semblables confirment la réalité du monde ».*

#### **3. La solitude est capable de provoquer la déchéance de l'être humain**

-T1 (Rousseau) : *Se réfugier dans la solitude peut conduire à une forme de désengagement ou de paresse : « Il ne serait pas même bon, (...) qu'avidés de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont les besoins (...) leur prescrivent les efforts », l'expérience de rêverie solitaire ne devant pas se confondre avec l'immobilisme de la « léthargie ».*

-T3 (Tournier) : Robinson observe le travail de sape de la solitude, qui le mine et remet en question son humanité. Il observe les effets de cette « déshumanisation » progressive : d'après lui, la construction de l'homme (« habitudes, réflexes, rêves... ») est rendue possible par la présence de l'autre. Dans la solitude, l'homme risque de perdre son caractère humain. La solitude est un « milieu corrosif » qui use et détruit peu à peu celui qui en est victime. « je suis avec une horrible fascination le processus de déshumanisation dont je sens en moi l'inexorable travail. ». Robinson met également en avant la vacuité du langage qui ne serait pas partagé : « l'expérience contraire dans leur essence même les mots que j'emploie ».

-T4 (Tesson) : L'auteur décrit le « relâchement » des Sibériens solitaires, « avachis sur un lit de mégots ».

## **II. Pourtant, l'attrait de la solitude est bien réel, avec ses vertus épanouissantes**

### **1. Elle constitue une forme de libération sociale**

-T1 (Rousseau) : La solitude est nécessaire si « on ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui et pour soi » ; elle constitue un « dédommagement ».

-T4 (Tesson) : Seul, on ne renvoie son image à personne et l'on éprouve alors le bonheur de s'abstraire des conventions sociales (« impératif social ») : « heureux de n'avoir pas à mettre le couvert » ; « la présence des autres exerce un contrôle sur les actes ». La solitude guérit également des maux infligés par le rapport aux autres (« baume appliqué sur la plaie de la méfiance à l'égard de ses semblables »).

### **2. Elle rend plus attentif à l'égard du monde**

-T1 (Rousseau) : Une solitude heureuse est le fruit d'un rapport harmonieux, d'une communion avec la nature : l'auteur est sensible à la nature : « couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau », « ruisseau murmurant » ; il trouve une consolation dans « l'herborisation » (citée par Tesson).

-T3 (Tournier) : Robinson observe précisément l'île et affine le regard qu'il porte sur elle.

-T4 (Tesson) : La solitude permet l'observation attentive de la nature dans ses manifestations les plus ténues ; il s'agit d'un véritable exercice spirituel : « je tâche de bien me pénétrer du spectacle [de la neige qui tombe] ». L'ermite suit des yeux le plus grand nombre de flocons possible : « exercice épuisant ».

### **3. Elle engendre un surcroît de bienveillance**

-T2 (Maupassant) : Même le locuteur, tout désespéré qu'il est, pose sur les hommes un regard de « pitié » devant leurs efforts inconscients et vains pour fuir la solitude.

-T3 (Tournier) : Au début, Robinson vibre au souvenir des relations humaines disparues : « J'étais encore tout chaud... »

-T4 (Tesson) : La solitude de l'ermite l'invite à adopter une posture ouverte, bienveillante à l'égard du monde, en référence à Rousseau. « La solitude de Rousseau génère la bonté » : dans l'âpreté de la solitude, l'intérêt de l'ermite est de « se montrer bienveillant avec ce qui l'entoure, de rallier à sa cause bêtes, plantes et dieux ».

## **III. Généralement, le solitaire vit une expérience personnelle qui le transforme en profondeur**

### **1. Il expérimente un nouveau rapport à lui-même**

-T1 (Rousseau) : Le solitaire peut jouir de lui-même et de sa propre existence : il éprouve un « sentiment de contentement et de paix qui suffirait pour rendre cette existence chère et douce ».

-T3 (Tournier) : Progressivement, le narrateur analyse sensiblement et philosophiquement son évolution et prend conscience de réalités cachées. « Je sais maintenant que chaque homme porte en lui [...] ».

-T4 (Tesson) : Dans la solitude, l'ermite apprend à se connaître lui-même : « je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas » (Rousseau cité par Tesson).

### **2. C'est une âme à part, dont la parole révèle le degré supérieur d'humanité**

-T1 (Rousseau) : « ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les âmes (...) il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve ». Il est doté d'une « imagination riante ».

-T2 (Maupassant) : C'est par une parole adressée que le solitaire révèle une part de la condition humaine. (Evoquant Musset) : Le poète, créatif, peuple la solitude de ses rêves.

-T3 (Tournier) : Par la parole, Robinson se livre à une introspection très profonde.

-T4 (Tesson) : Le « solitaire » « doit s'astreindre au devoir de vertu » : « L'ermite s'interdit toute brutalité », « le saint parle à ses frères oiseaux ». Ce choix de vie peut susciter l'incompréhension du commun des mortels : « il y a des gens qui appellent cela de l'oisiveté ! ».

Dans l'ensemble, la méthodologie est plutôt bien maîtrisée : les copies montrent que la majorité des candidats a correctement préparé cette épreuve et lui a consacré le temps nécessaire lors de la composition. Afin de parfaire le travail de synthèse, il convient d'en assimiler les quatre critères d'évaluation observés par les correcteurs.

### **1. Présentation d'une problématique pertinente et réponse finale apportée à la question**

Le sujet doit être reformulé de manière problématisée. La problématique s'appuie sur la définition des termes principaux du sujet sans se contenter d'une simple reformulation de la question conduisant à une évocation superficielle des textes. Les candidats qui s'efforcent de rédiger une problématique précise sont plus pertinents dans le traitement de la question et évitent des réflexions par trop générales sur la solitude, tandis que la compréhension fine fait en particulier défaut à ceux qui ne proposent pas de réelle problématique.

Se préparer dans l'année à la rédaction d'une introduction et d'une conclusion s'est avéré essentiel : l'amorce et la fin de la réflexion, qui donnent une bonne idée de la copie, ne doivent donc pas être négligées. Si les introductions ont été dans l'ensemble bien rédigées et développées, les conclusions ont particulièrement manqué de consistance, probablement par manque de temps mais aussi de considération pour cette synthèse néanmoins précieuse de la copie, qui permet une prise de recul par rapport aux textes et l'introduction d'une réflexion personnelle. En particulier, l'absence d'ouverture et de référence au contexte actuel, en écho aux différents confinements, ont été déplorées, sans être évidemment réhabilitées. Ont au contraire été valorisées une référence à l'actualité de la question de la solitude ou encore l'évocation de cette problématique dans la vie de la classe, qui laisse généralement peu de place à l'isolement. Il serait judicieux de créer des liens, dans la mesure du possible, entre la problématique proposée par les textes et celle de leur future profession et à témoigner avec subtilité de valeurs morales et sociales.

### **2. Compréhension des textes**

Les textes proposés ne présentant pas de difficulté majeure, les idées et arguments principaux traitant le sujet pour chaque texte ont été correctement repérés, malgré des confusions ponctuelles (notamment dans le texte de Tournier entre les personnages de Robinson et Vendredi). On aurait attendu cependant que ces éléments de réflexion soient mieux expliqués et que les candidats dépassent la simple paraphrase et se risquent à une interprétation assez approfondie des textes. Les copies qui s'efforcent de situer ces derniers dans leur contexte culturel et historique ont été valorisées. *A contrario*, celles qui ne font pas référence à tous les textes ont été pénalisées. Rappelons qu'une syntaxe claire et un lexique précis sont indispensables pour transmettre la compréhension du propos, a fortiori dans le cadre d'un concours d'enseignement.

### **3. Organisation et cohérence du propos**

La réponse doit être structurée (introduction, développement, conclusion), mais on n'attend pas une synthèse canonique en trois parties. On attend au moins deux mouvements consistants, articulés explicitement entre eux et qui développent des éléments précis. On rappelle que la rédaction doit être travaillée soigneusement, y compris formellement (alinéa et transition en début et fin de paragraphe, construction claire de l'introduction et de la conclusion, etc.). La plupart des copies ont clairement distingué chaque partie. En revanche, l'organisation en sous-parties a manqué de visibilité : l'idée directrice de chaque paragraphe n'a pas toujours été clairement libellée, et l'emploi de connecteurs logiques a fait défaut.

Les textes doivent être confrontés et la simple juxtaposition d'analyses du corpus ou encore l'analyse linéaire des textes sont considérées comme étrangères à l'esprit de synthèse. Globalement, de nombreuses copies ont montré une organisation plutôt cohérente du propos et, en tout cas, une volonté

certaine de construire une réflexion autour d'un plan, même si l'on peut déplorer un croisement trop superficiel ou ponctuel des textes du corpus, on ne peut qu'organiser binairement et sans nuances les textes de Maupassant et Tournier à ceux de Rousseau et Tesson.

#### **4. Capacité à justifier le propos par des citations et références précises aux textes**

Les citations et exemples doivent être non seulement pertinents mais aussi commentés. Les citations sont souvent beaucoup trop nombreuses et elles viennent se substituer au propos du candidat, ce qui ne permet pas de vérifier la bonne compréhension des textes. Leur insertion peut être améliorée par de nombreuses copies, afin d'éviter lourdeur et ruptures syntaxiques. Les candidats se permettent trop peu de commentaires d'ordre stylistique et servant la réflexion ; ils ont été valorisés lorsqu'ils étaient présents.

La fréquentation régulière des textes, qu'ils soient littéraires ou non – par exemple dans des revues ou des ouvrages collectifs – et la pratique raisonnée de leur confrontation peuvent sans aucun doute consolider la préparation des candidats pour cette épreuve comme pour la nouvelle formule proposée dès 2022. L'entraînement régulier en temps limité permettra à chacun de mettre pleinement en valeur ses compétences d'analyse et de synthèse sans souffrir d'un manque de temps ou d'un surcroît d'angoisse qui ont conduit des candidats à ne pas achever leur travail de peur de ne pas correctement traiter les deux parties suivantes.

#### **Deuxième partie : « Connaissance de la langue »**

La partie II du sujet de français est toujours discriminante : elle fait la différence entre les candidats préparés et les autres. L'épreuve 2022 valorisera plus encore cette compétence linguistique.

Le sujet de cette année ne présentait pas de piège et permettait d'évaluer un niveau d'étude et de maîtrise de la langue attendu chez de futurs enseignants, qui auront à former des élèves et à répondre à leurs questions.

Le professeur doit tout mettre en œuvre pour que chaque élève s'approprie ces connaissances et compétences. Il faut lire et prendre au sérieux les programmes d'enseignement, qui développent cette nécessité<sup>1</sup> et en font la colonne vertébrale de tous les apprentissages disciplinaires. Les programmes qui sont appliqués depuis la rentrée 2018 doivent ici être cités à deux niveaux, en insistant sur des extraits du cycle 3. Tout d'abord à propos du premier domaine du socle commun, « Les langages pour penser et communiquer » :

*« Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*

Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maîtrise de la langue française qu'il développe dans trois champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. Il y contribue également par l'étude de la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques. »

La partie « Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) » énonce les missions exigeantes que les professeurs seront amenés à remplir :

« Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service de la compréhension de textes et de l'écriture de textes. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. »

L'acquisition de l'orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d'abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps.

La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants, qui feront l'objet d'analyses plus approfondies au cycle 4. »

Pour la session 2021, le jury note d'abord que l'identification des temps grammaticaux semble acquise pour bon nombre de candidats ; plus globalement, certains correcteurs ont pu apprécier la précision des

---

<sup>1</sup><http://eduscol.education.fr/cid132885/rentree-2018-evolutions-des-programmes-et-nouveau-programme-de-chant-choral.html>

Notons aussi que cette importance concerne les nouveaux programmes de français au lycée, qui ont intégré dès la rentrée 2019 des objets d'étude relatifs à la maîtrise de la langue.

analyses, parfois synthétisées sous la forme d'un tableau aidant à la lisibilité de l'ensemble, et toujours adossées à la maîtrise de la terminologie grammaticale en vigueur.

Mais ce rapport, pour fournir des pistes de travail aux futurs candidats, se doit d'attirer leur attention sur certains aspects problématiques des productions de la session 2021 dans lesquelles la précision a manqué, lorsque les réponses ne faisaient pas état de lacunes rédhibitoires pour devenir enseignant : de nombreuses copies ont fourni des réponses parcellaires, des analyses lacunaires, des dénominations incomplètes.

Ainsi, les candidats n'ont pas systématiquement pensé à indiquer le verbe à partir duquel s'entendait la fonction COD ou COI de tel ou tel pronom ; la délimitation des propositions subordonnées relatives (question 3) qui manifeste la capacité d'un candidat à comprendre – et donc à expliquer – la structure d'une phrase, est trop rarement exacte. De grossières approximations ont entaché les explications relatives aux valeurs des temps ainsi qu'à l'accord des participes passés, parfois mal relevés. Notons que ces deux points de langue font pourtant partie de « classiques » de l'épreuve : la partie II du sujet de français 2021 ne présentait pas de difficulté particulière.

Les connaissances en matière de lexicologie (analyse du verbe « s'avilir ») ont été jugées insuffisantes par de nombreux correcteurs qui attendent d'un futur professeur qu'il distingue synonymes et mots de la même famille et qu'il connaisse quelques rudiments de langues anciennes afin de donner du sens à des affixes qu'il aura préalablement identifiés avec la terminologie adéquate (« préfixe », « suffixe »). Le grand nombre de candidats ayant peiné à donner du sens au verbe « s'avilir » dans le contexte des propos de Sylvain Tesson ne laisse pas d'interroger.

Voici la liste des domaines abordés par le sujet :

- identification des natures (ou classes grammaticales) et fonctions de mots ou groupes de mots (pronoms ; propositions subordonnées) ;
- identification, explicitation, justification de l'emploi d'un temps, d'un mode de verbes conjugués ;
- identification des participes passés et justification de leur terminaison ;
- analyse lexicale (morphologie, famille de mots ; sens en contexte).

Quant au degré de précision attendu pour les réponses, les deux exemples suivants donneront de précieuses indications, à adapter à la singularité des questions, tout en montrant l'étendue possible du questionnement, de la grammaire à l'étude du lexique.

### Dans les phrases suivantes, relevez les participes passés et justifiez leur terminaison.

- Il est vrai que ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les âmes ni dans toutes les situations. (texte 1)
- Alors le secours d'une imagination riante est nécessaire et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. (texte 1)
- Privée de sève, cette délicate efflorescence s'étiole et se désagrège. (texte 3)
- Les phares ont disparu de mon champ. (texte 3)

sentis	« sentis » est utilisé avec l'auxiliaire « être » et s'accorde avec le sujet « dédommagements » au masculin pluriel
gratifiés	« gratifiés » est utilisé avec l'auxiliaire « avoir », il s'accorde donc en genre et en nombre avec le COD « que » antéposé reprenant le pronom « ceux » (masculin pluriel)
privée	« privée » en tant qu'épithète détachée, ou apposée, s'accorde avec le nom « efflorescence »
disparu	« disparu » utilisé avec l'auxiliaire « avoir » sans COD antéposé ne s'accorde pas

On attendait pour cet exercice un classement clair et pertinent des participes. Il convenait de fournir une justification grammaticale à la présence ou à l'absence d'accord, mais aussi une justification

morphologique en précisant pour les trois premières phrases avec quel mot était accordé le participe passé.

**Analysez la formation du mot « avilir » (texte 4, premier paragraphe) et donnez deux mots de la même famille. Expliquez ensuite le sens en contexte de « s'avilir ».**

**Formation** : le verbe « avilir » est construit autour du radical « vil ». Ce radical est précédé du préfixe a- qui porte ici le sens de « déplacement vers quelque chose », « rapprochement » et suivi du suffixe verbal -ir.

**Mots de la même famille** (deux attendus) : vilain, vilénie, avilissement, vil(e)

**Sens en contexte** : « s'avilir » signifie ici devenir vil et être responsable de cet avilissement. Devenir vil, dans ce contexte, c'est perdre une forme de dignité sociale, que Robinson, cité par Sylvain Tesson, associe à sa propre humanité.

Notons enfin que depuis la rentrée 2020, l'enseignement du français s'est doté d'un outil de référence commun au premier et au second degrés, du collège au lycée, pour l'étude de la langue à l'appui d'une terminologie commune. Ce document doit permettre aux élèves de construire des repères stables au cours de leur scolarité<sup>2</sup> et aux candidats de réviser précisément ces éléments tout en se projetant dans leur transposition didactique et leur adaptation pédagogique.

### **Troisième partie : « Analyse de supports d'enseignement »**

De l'avis général, c'est sur cette partie que les copies présentent le plus de disparités. Elle est souvent jugée comme le développement le plus faible de la copie. Dans les copies réussies, les candidats adoptent déjà une posture professionnelle en présentant notamment des activités concrètes répondant aux attentes institutionnelles avec une référence précise aux programmes, une réelle connaissance de dispositifs pédagogiques et du « bon sens » dans les propositions d'activités.

Voici les éléments principaux proposés de la correction de cette partie.

#### **1. Quel domaine et quelles compétences définis par le programme sont travaillés dans la séquence proposée (document 2) ?**

**Éléments de réponse** : on attend des candidats qu'ils mentionnent les compétences en référence au texte en vigueur du cycle 1 mais il n'est pas attendu qu'ils développent précisément chaque compétence. Il n'a été sanctionné ni pris en compte le fait de distinguer les compétences en réception et en production.

Domaine : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.

Compétences travaillées :

En réception :

- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.

En production :

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter.
- Dire de mémoire.
- Manifester sa curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.

---

<sup>2</sup>[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre\\_Terminologie\\_grammaticale\\_web\\_1308526.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf)

- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.

### **Question 1 : remarques du jury et points de vigilance**

Dans un grand nombre de copies, il a été noté une bonne connaissance des textes officiels (les programmes en vigueur et les enjeux didactiques ou pédagogiques généraux sont dans l'ensemble connus) mais pas de la spécificité de la maternelle. Les compétences sont souvent reformulées par le biais d'une longue liste non hiérarchisée dans laquelle les correcteurs devaient difficilement opérer un tri des compétences. La différence entre compétence et objectif est souvent confuse.

### **2. L'album choisi est un récit « en randonnée » (document 1). Quelle en est la caractéristique et quel est l'intérêt de son usage pédagogique ?**

#### **Eléments de réponse :**

##### Caractéristiques :

Le récit en randonnée se caractérise par la répétition du même événement présenté selon la même structure narrative et le retour d'une même formule.

À la suite d'un événement déséquilibrant, le héros engage une quête et interpelle successivement différents personnages. La chute fait le plus souvent fonction de bouquet final, de morale ou de pirouette, le déséquilibre initial trouvant alors sa résolution.

##### Intérêt pédagogique :

- Structuration et enrichissement du langage oral : le récit en randonnée apporte une régularité de la structure et une ritournelle répétitive des mots propre à structurer et enrichir le langage oral. La construction du récit met en valeur la nouveauté de certains mots.
- Stabilité du format, rassurant pour les jeunes lecteurs et auditeurs qui y prennent des repères.
- Appui à la compréhension : il facilite le repérage des personnages, des actions ainsi que la construction de la chronologie du récit, il permet aux auditeurs de s'approprier la structure répétitive et d'anticiper la suite de l'histoire.
- Mise en réseau avec d'autres récits en randonnée tels que *C'est moi le plus fort*, *La grenouille à grande bouche*, *De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête*, *Bon appétit, Monsieur lapin !*, ... etc.
- Appui à la production d'écrit : utiliser cette structure permettra, par la modalité de la dictée à l'adulte, de produire un écrit personnel à la manière de en variant un ou des personnages de l'histoire, en inventant un épisode supplémentaire...

### **Question 2 : remarques du jury et points de vigilance**

- La structure narrative répétitive et la ritournelle ont globalement été bien appréhendées. Cependant, les aspects des compétences liés à l'oral et à l'écrit n'ont pas toujours été notés.

- Peu de candidats ont mentionné d'autres "récits en randonnée" et une mise en réseau possible : pas d'acculturation ou de référence de littérature de jeunesse.

### **3. Proposez une analyse critique des choix de l'enseignant dans ce qu'il nomme la « phase d'exercice » (séance 6, document 2).**

**Eléments de réponse :** il était attendu une analyse détaillée présentant plusieurs limites et intérêts parmi les propositions suivantes :

- L'expression « phase d'exercice » se réfère à l'une des quatre modalités d'apprentissage de l'école maternelle : « apprendre en s'exerçant ». La manipulation du squelette de la phrase relève bien d'une phase d'entraînement.
- À propos de la phase orale :
  - le fait de laisser aux élèves le choix d'un animal est judicieux car cela favorise l'engagement de tous dans l'activité et l'appropriation d'un vocabulaire déjà travaillé.
  - L'activité provoque une prise de parole individuelle, ce qui suppose une organisation spécifique. Dans ce scénario, on ignore les modalités d'accompagnement

pédagogique qui ne sont pas précisées. Un travail d'écoute par le groupe est-il prévu ? Les interactions sont-elles envisagées dans le cadre d'une relation duelle élève-enseignant ? Cela doit être pensé en amont de la mise en œuvre et être explicité dans la fiche de préparation.

▪ À propos de la phase écrite :

- L'entraînement à la production orale puis écrite d'une phrase interrogative sous une forme canonique de l'écrit, peu mobilisée à l'oral par des élèves de GS, est pertinent.
- La prise de repères dans la chaîne orale pour produire une chaîne écrite est intéressante et favorise la compréhension du fonctionnement du principe alphabétique. Les cartes présentant le dessin de l'animal, accompagné du mot écrit, sont des variables de différenciation pédagogique. En fonction du groupe d'élèves ciblés, la quantité de cartes à leur disposition pourra varier.
- La modalité « dictée à l'adulte » n'est en aucun cas réservée aux « élèves les plus en difficulté » ; elle figure dans le programme du cycle 1 comme une des « étapes » vers la production écrite, pour tous les élèves. En outre, la notion d'« élèves en difficulté » interroge pour la maternelle, où l'on évalue positivement les progrès de chaque enfant plus que sa distance à une norme scolaire.

▪ Les déplacements individuels des élèves dans la classe pour trouver des ressources existantes dans les affichages et outils didactiques favorisent leur autonomie dans la construction de leurs apprentissages.

### **Question 3 : remarques du jury et points de vigilance**

- La notion d'apprentissage en s'exerçant (modalité de la maternelle) n'a été relevée que dans très peu de copies (connaissance des domaines de la maternelle mais pas des modalités d'apprentissage).
- La formulation de la question de l'analyse a mis les candidats en difficulté. Cependant, les analyses sont restées pertinentes dans l'ensemble par rapport au dispositif proposé.

### **4. Quelles sont les conditions à mettre en place pour favoriser l'utilisation des outils de référence (document 3) par les élèves ?**

On attendait des candidats que soient évoquées les trois démarches d'enseignement : la construction conjointe des outils en appui de ce qui est rencontré ; la contextualisation / décontextualisation par l'utilisation des outils ; l'appropriation personnalisée des outils guidée par l'enseignant.

### **Éléments de réponse :**

Pour favoriser l'utilisation des outils de référence, il est nécessaire, lors de la démarche d'enseignement, de :

- Construire conjointement les outils avec les élèves. Souvent, cette construction intervient suite à la phase de recherche et de la mise en commun. Elle se fera essentiellement durant la phase d'institutionnalisation. Toutefois, les autres phases peuvent parfois s'y prêter comme dans la séance 4, où l'exercice d'association animal/habitat servira dans un deuxième temps à enrichir le répertoire lexical du classeur individuel de l'élève ;
- Tirer les illustrations des albums étudiés ou de la vie de classe ou de toute autre source qui facilite la reconnaissance des mots ;
- Apprendre aux élèves à utiliser les outils lors de travaux collectifs, régulièrement et fréquemment ;
- Les placer à un endroit spécifique connu et visible de tous ;
- Structurer, organiser les espaces d'affichage en délimitant des zones dédiées à la maîtrise de la langue (phonologie, trace écrite d'un album étudié, alphabet dans les trois écritures, ... ) ;
- Faire repérer ces espaces et faciliter leur appropriation ;
- Les laisser à disposition dans la classe et permettre aux élèves de se déplacer pour s'en servir de manière autonome ;

- Les faire manipuler par les élèves régulièrement en mettant en place différentes activités de catégorisation (syntaxe, champ sémantique, thème, féminin/masculin,) et en les utilisant dans des situations de compréhension et de production ;
- Créer des situations plus individualisées au cours desquelles l'enseignant pourra étayer l'utilisation de ces outils en faisant varier :
  - o La quantité des supports ;
  - o La présentation (dessins au recto ou au verso pour les élèves qui prennent davantage de repères dans l'écrit) ;
  - o Leur format en les transposant sous format numérique pour une utilisation avec un écran numérique interactif (possibilité d'entendre la forme sonore des mots écrits)
  - o La difficulté de lecture des mots choisis.

#### **Question 4 : remarques du jury et points de vigilance**

Cette question 4 est la moins réussie de toutes. Trop de copies se sont contentées de décrire les documents sans réelle analyse et sans étayer leurs réponses avec des références.

Les notions de construction conjointe des outils et de décontextualisation ont été mal identifiées. L'appropriation de l'outil de référence a été plus souvent évoquée.

Il est apparu là encore une méconnaissance de la réalité concrète de la maternelle. Peu de candidats se sont référés à une expérience vécue.

On perçoit également des candidats qu'ils n'osent pas développer une analyse critique sans doute de peur de s'exposer. On attend pourtant de leur part qu'ils présentent des éléments précis, contextualisés et réfléchis.

#### **Langue : correction syntaxique et qualité écrite de la production**

On évalue les compétences langagières des candidats : maîtrise de l'orthographe mais aussi de la syntaxe, du lexique et la lisibilité de la copie, aspect très important en contexte de concours et d'exercice professionnel. Dans les conditions de l'épreuve, il est donc indispensable de veiller à la correction des réponses. Une copie qui commet en moyenne plus de deux erreurs par page perd de précieux points...

Avec une moyenne de 3,23/5 cet aspect transversal de l'évaluation des copies est plus satisfaisant que les années précédentes. On ne saurait que trop recommander aux candidats de soigner l'expression mais aussi la graphie (ils auront à l'enseigner), d'éviter les ratures afin de parfaire la lisibilité de leur copie.

Comme cela est constamment rappelé dans les précédents rapports en français mais aussi en mathématiques, ces aspects doivent être pris très au sérieux, dans la perspective du recrutement de professeurs, en général, et particulièrement de professeurs des écoles. Dans de nombreuses copies, l'orthographe maîtrisée va de pair avec une maîtrise des concepts de langue (partie II) et une réflexion poussée (partie I). L'orthographe reste discriminante et il est à déplorer que des candidats au concours de professeur des écoles ne connaissent pas les principes de langue qu'ils devraient expliquer à leurs élèves quelques semaines après leur admission. Se préparer à l'épreuve de français implique d'être performant dans ce domaine. La maîtrise de la langue française n'est pas un supplément d'âme : c'est une compétence indispensable, un oxygène vital. Si l'appréhension inhérente à l'épreuve et la durée limitée de celle-ci expliquent en partie les erreurs constatées, il est dans tous les cas obligatoire de consacrer plusieurs minutes à la relecture attentive de sa copie pour en corriger l'orthographe, dont les erreurs sont le plus souvent d'ordre grammatical. Il faut que la préparation au concours y consacre un temps nécessaire et que chaque candidat parachève son autoformation de façon suffisante. L'abondance des outils les aidera, mais la prise de conscience est première en la matière.

\*

Au terme de ce rapport, le jury souhaite à tous les candidats de la prochaine session de préparer efficacement les nouveaux exercices en vigueur dès 2022, en transposant les conseils formulés dans ce rapport ou les précédents et en s'exerçant à partir des sujets zéro. Au nom des cent-vingt correcteurs des premier et second degrés mobilisés chaque année pour la correction des copies, il remercie les candidats de leur avoir permis d'exercer la grande responsabilité d'évaluer leurs copies en ayant toujours à cœur de servir nos élèves, donc notre société.

## 1.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de Mathématiques

Le format de l'épreuve de mathématiques de la session 2021 s'inscrit dans les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles qui ont été redéfinies par l'arrêté du 19 avril 2013 : *l'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.* À partir de la session 2022, les modalités qui entreront en vigueur sont définies dans l'arrêté du 25 janvier 2021. Il est important de souligner qu'*« il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques, ainsi que des autres disciplines, pour enseigner au niveau primaire, sont nécessaires. »*

L'épreuve de mathématiques, d'une durée de quatre heures,  *vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.*

Rappelons que cette épreuve est notée sur 40 points et comporte trois parties :

- Une première partie, notée sur 13 points et constituée d'un problème ;
- Une deuxième partie, notée également sur 13 points et constituée de plusieurs exercices ;
- Une troisième partie, notée sur 14 points, qui consiste dans l'analyse d'un dossier.

Chaque partie se décline en questions et, parfois, sous-questions, indépendantes les unes des autres, chacune pouvant, si besoin, être traitée dès lors que le résultat des questions précédentes est admis.

En outre, 5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

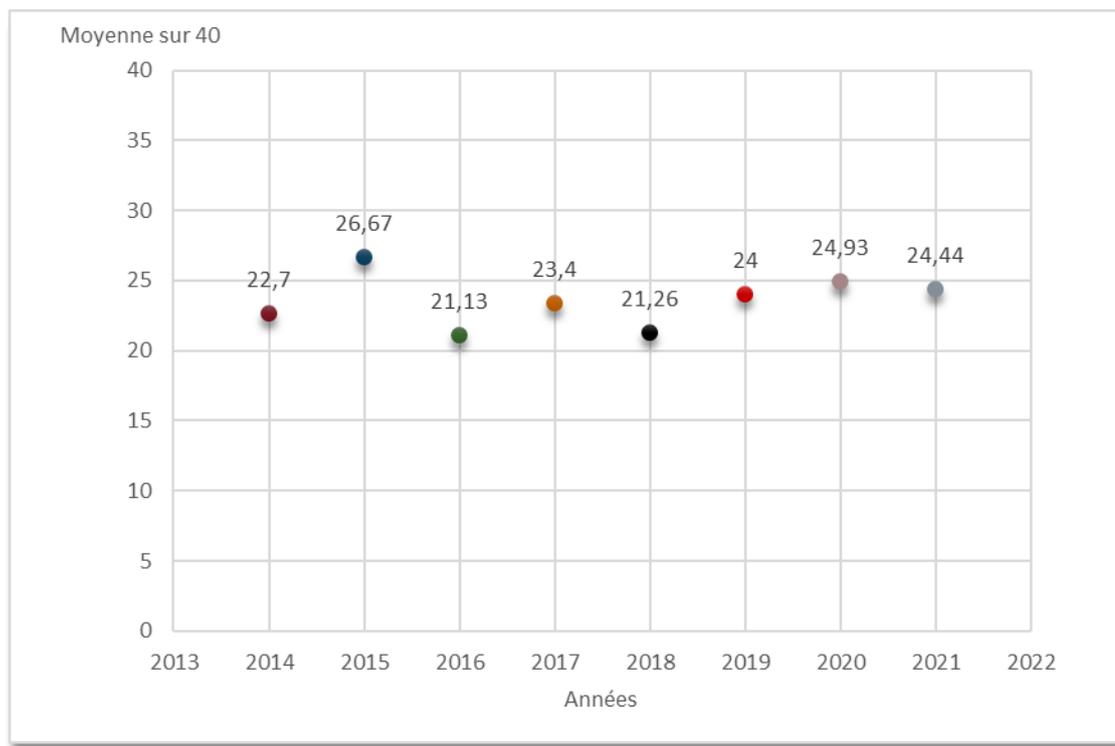
Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

### *Eléments statistiques et remarques d'ordre général*

Le tableau ci-dessous dresse un bilan synthétique des notes obtenues lors de cette session, accompagné, pour mémoire, des bilans de 2019 et 2020 :

Session	2019	2020	2021
Nombre de copies	1459	1501	1211
Moyenne (sur 40)	24	24,93	24,44
Pourcentage de notes supérieures ou égales à la moyenne	55	55,6	54,56
Pourcentage de notes supérieures ou égales à 20	69,6	74,95	73,41
Médiane	25,5	25,88	25,63
Première partie (sur 13)	9,34	8,71	9,63
Deuxième partie (sur 13)	7,94	8,94	7,9
Troisième partie (sur 14)	7,41	8,56	7,85

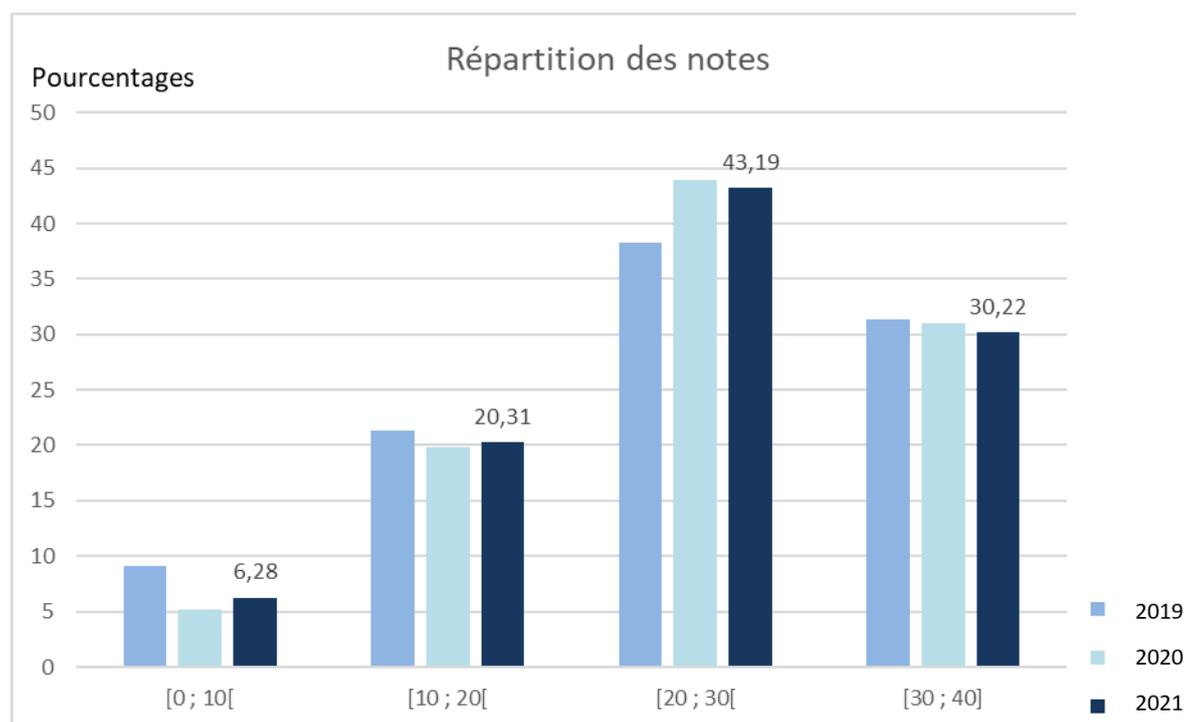
À titre de comparaison, le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution de cette moyenne depuis la session 2014 :



Dans leur très grande majorité, les candidats ont saisi les attendus de l'épreuve. L'ensemble des résultats montre un travail de préparation rigoureux de la part des candidats.

La moyenne des notes est de 24,44 sur 40. Pour la troisième année consécutive, elle dépasse la valeur de 24. Comme lors des dernières sessions, le nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne reste conséquent, puisqu'il représente 54,6 % de l'effectif des présents. On constate, cette année encore, que la série des notes est faiblement dissymétrique, les valeurs de la médiane et de la moyenne étant assez proches. Pour la troisième année consécutive, également, plus des deux tiers des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 20. Ce sont 6,5 % des candidats qui se sont vu attribuer une note éliminatoire. Cependant, le nombre des très bonnes, voire excellentes copies reste stable et élevé : 30 % des copies ont une note supérieure ou égale à 30.

Le graphique suivant présente la répartition des notes, ainsi que l'évolution de celle-ci entre les sessions 2019, 2020 et 2021 :



La note maximale est de 38,5 (inférieure à celle des années précédentes) et, pour chacune des parties – 13 pour la partie I, 13 pour la partie II et 14 pour la partie III –, la note maximale a été attribuée plusieurs fois.

Rappelons que le jury se montre particulièrement attentif à la maîtrise de la langue française et aux qualités de communication des candidats. Ainsi, la qualité de l'orthographe et de la syntaxe grammaticale, la précision du vocabulaire mathématique ou encore la clarté du propos, de même que la présentation générale et la lisibilité de la copie sont des indicateurs d'attribution d'un malus : *5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité de l'écrit de la production du candidat.* On peut regretter qu'un nombre trop élevé de copies se sont vu attribuer un malus, et que seules 36,3 % des copies n'ont pas été pénalisées.

### Remarques et conseils généraux

*L'épreuve porte sur plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège ainsi que des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et vise à évaluer les connaissances et les compétences du candidat dans ces différents domaines.*

Le sujet n'a pas surpris les candidats et les trois parties de l'épreuve ont été abordées de manière équilibrée, à l'exception de certains candidats qui ont fait l'impasse sur la partie didactique. Comme il était prévisible, le sujet impliquait un grand nombre de domaines : probabilités, algorithmique, géométrie plane, géométrie dans l'espace, utilisation du tableur, nombres décimaux, proportionnalité, procédures de calcul, statistiques, lecture graphique, résolution d'équations.

Dans leur très grande majorité, les candidats ont bien compris la nécessité de bien organiser et de présenter avec soin leur copie. La clarté de la présentation et de la rédaction permet de projeter un candidat en tant qu'enseignant qui devra mobiliser ces savoir-faire au cours de l'exercice de son métier : par exemple, gérer le tableau, concevoir des affiches, communiquer avec les parents. Les correcteurs attendent que les résultats soient mis en évidence, les questions numérotées, les paragraphes espacés. Le candidat peut aborder les parties ou les questions dans l'ordre qu'il le souhaite, mais cela exige un

référencement clair et précis des questions. Le jury porte une attention particulière à tout élément qui met en évidence la démarche et le raisonnement suivis. De même, le jury attend des justifications dans les réponses, sauf mention expresse dans l'énoncé. Le candidat veillera cependant à ne pas se perdre dans des explications superflues ou dans des considérations connexes à ce dont il est question, mais qui ne sont ni concluantes ni pertinentes. Le fait d'être capable de discerner ce qui est essentiel de ce qui est accessoire – voire hors sujet – est une qualité appréciée du jury. Rappelons aux candidats qu'il est très important de réserver un temps suffisant pour une relecture rigoureuse et minutieuse de leur copie, ce qui permet de vérifier une dernière fois que les réponses sont complètes et en adéquation avec la question posée. Enfin, cette relecture finale permet de supprimer les fautes d'orthographe et de syntaxe qui affaiblissent la qualité du travail.

Des fautes d'orthographe grammaticale récurrentes persistent, qui sont inacceptables de la part d'un futur enseignant : confusion entre « a » et « à », entre les finales « -er », « -é » ou « -ai », voire entre « et » pour le verbe être à la 3<sup>ème</sup> personne de l'indicatif, soit « est »... Dans le même ordre d'idées, rappelons que, en français, les accords entre les noms et les épithètes, ou entre les noms et les verbes obéissent à des règles qu'un futur enseignant est tenu d'observer... On attend enfin une orthographe correcte du lexique mathématique, « hypoténuse », « tangente », « dixième » (et non « dizième ») ou « parallèle », etc., ce qui semble pour le moins aller de soi pour des termes d'usage courant dans la discipline.

Nous insistons sur ces problèmes de langage car des erreurs qui pourraient paraître anecdotiques dans le vocabulaire, la syntaxe ou les symboles mathématiques révèlent en fait une absence de maîtrise des concepts sous-jacents. Il serait souhaitable de ne plus rencontrer certaines erreurs qui, malheureusement, se retrouvent d'une année sur l'autre. Il en va ainsi de la confusion entre « chiffre » et « nombre », entre valeur exacte et valeur approchée ou entre « aire » et « volume ». Une erreur mérite une attention particulière, tant elle est commise par de nombreux candidats, à savoir l'utilisation du signe « = ». Par exemple,  $\frac{8}{19} = 42\%$  est une égalité fautive. Il est également faux d'écrire que «  $1410 \times 1 + \frac{10}{100} = 1410 \times 1,1$  ». Dans le même ordre d'idées, le candidat veillera à distinguer par les symboles adéquats l'écriture des segments, des droites et des longueurs. On relève l'utilisation illégitime du point comme séparateur décimal, en lieu et place de la virgule. Enfin, rappelons que les symboles mathématiques n'ont pas vocation à servir d'abréviation.

Le jury a constaté cette année qu'une grande partie des candidats sont en réussite dans les domaines suivants : les applications des théorèmes de Thalès et de Pythagore sont correctement réalisées, les probabilités et les statistiques sont souvent bien maîtrisées, et la lecture graphique et le calcul des volumes, des aires et des vitesses ne présentent pas de difficultés majeures. En revanche, la justification de l'utilisation des théorèmes à mobiliser est globalement insuffisante et le calcul algébrique reste une pierre d'achoppement pour de très nombreux candidats.

## **Première partie**

*Cette première partie est constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle permet d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.*

La situation qui servait de support à cette première partie est l'étude de quelques-unes des caractéristiques d'un terrain de rugby.

Ce problème a été globalement bien réussi puisque la moyenne des notes obtenues est de 9,6 sur 13. Les erreurs constatées portent surtout sur les arrondis et les unités de mesure. La partie A, qui mobilisait des calculs d'aires, de longueurs et de vitesses a été correctement menée. La partie B, quant à elle, requérait la mobilisation du théorème de Pythagore et elle a été, elle aussi, traitée de façon satisfaisante. Dans la partie C, les questions relevant de lectures graphiques ont été plutôt bien résolues ; toutefois, pour la question 1, il était nécessaire de justifier l'élimination des deux situations exclues, et pas seulement de justifier la situation retenue. Le tableur est correctement utilisé, mais c'est la dernière question qui a mis les candidats en difficulté : il s'agissait en effet, d'abord de mettre en équation le problème posé, puis de la résoudre. Cette équation avait deux solutions, par conséquent il ne suffisait pas de vérifier que 61 était bien solution de l'équation.

## Deuxième partie

*La deuxième partie du sujet est composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie. Ils permettent de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège.*

La moyenne des notes obtenue pour cette seconde partie s'élève à 7,9 sur 13, ce qui révèle probablement un travail de préparation sérieux. Le premier exercice a été bien réussi dans l'ensemble, à l'exception de sa dernière question, qui mobilisait le calcul algébrique. L'exercice 2 est certainement celui qui a posé le moins de difficultés aux candidats. Deux erreurs majeures ont cependant été relevées : la détermination de la médiane et le calcul de la moyenne d'un ensemble de valeurs à partir de la moyenne de deux sous-groupes dudit ensemble. Le troisième exercice impliquait l'algorithmique et la connaissance du logiciel *Scratch*, le tout dans un contexte de géométrie plane. Au cours de leur préparation, les candidats se sont visiblement familiarisés avec le logiciel. Pour autant, si la transformation géométrique qu'il fallait reconnaître a été bien identifiée, ses éléments caractéristiques n'ont quasiment jamais été cités ni correctement donnés. Le dernier exercice consistait à attribuer une valeur de vérité (« Vrai » ou « Faux ») à trois énoncés dans le domaine des probabilités. Les membres du jury ont relevé deux incorrections fréquentes : pour l'affirmation 1, l'oubli de la mention de l'indépendance des lancers et, pour l'affirmation 2, l'erreur dans la détermination de la probabilité d'obtenir deux boules vertes.

## Troisième partie

*Cette partie de l'épreuve consiste dans l'analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants, et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

Contrairement à l'année précédente mais dans la lignée des années antérieures, cette troisième partie a été la moins réussie, sa moyenne étant de 7,8 sur 14. Cela s'explique sans doute du fait qu'un traitement réussi de cette dernière partie requiert de bonnes connaissances théoriques ainsi que de réelles capacités d'analyse. On a pu relever beaucoup d'approximations dans le vocabulaire utilisé. La proportionnalité et la comparaison de décimaux ont mis en évidence les fragilités de trop nombreux candidats. Par ailleurs, il convient de ne pas limiter l'analyse des productions d'élèves à une liste descriptive d'erreurs techniques mais, moins superficiellement, de procéder à une critique fine de la démarche suivie dans la production et d'envisager plusieurs causes possibles des erreurs repérées. En outre, le candidat doit bien distinguer s'il s'adresse au correcteur du concours (par exemple, dans des questions comme : « Quelles procédures ont été mobilisées... ? »), ou bien s'il s'adresse virtuellement à un élève. Dans ce cas, il est clair que la réponse doit pouvoir être comprise par l'élève.

Dans la première situation présentée, peu de candidats ont repéré les connaissances sous-jacentes mises en jeu. La production de l'élève 2 a souvent été interprétée comme « calcul astucieux » sans qu'aucune analyse de la procédure ait été effectuée. Dans l'ensemble, les candidats ont eu du mal à faire la distinction entre procédures et connaissances. Pour la seconde situation, les candidats ont correctement identifié la notion impliquée, à savoir la proportionnalité. La dernière question permettait de valoriser la capacité des candidats à se projeter dans leur futur métier. Les propositions ont au final été plutôt pauvres et, plutôt que de proposer une affiche possible, elles ont seulement décrit le contenu de ladite affiche. Enfin, la situation 3 nécessitait de mobiliser les connaissances sur les nombres. Or, les justifications apportées dans l'analyse des productions d'élèves sur la comparaison des nombres décimaux font apparaître des fragilités dans le domaine de la numération.

## **1.3 Troisième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan**

### **1.3.1 Epreuve écrite de Catalan**

*NB : Les épreuves d'admissibilité de la session 2022 seront modifiées suivant l'arrêté du 25 janvier 2021*

#### **CADRE LÉGAL ET RESULTATS**

L'Arrêté du 19 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520&dateTexte=&categorieLien=id>

fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles reprend les termes de l'arrêté du 28 décembre 2009 :

*I-3. Épreuve écrite en langue régionale*

*L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.*

*L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10/40 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : 3 heures.*

<b>CRPE public</b>	<b>Session 2021</b>
Postes offerts au concours	5
Candidats inscrits	24
Candidats présents écrit	8
Taux d'absentéisme	66,7%
Ratio présents/postes	1,6
Candidats admissibles	6
<b>CRPE privé</b>	<b>Session 2021</b>
Postes offerts au concours	4
Candidats inscrits	8
Candidats présents écrit	6
Taux d'absentéisme	25%
Ratio présents/postes	1,5
Candidats admissibles	1

<b>Sessions / écrit</b>	<b>2014 renové</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Nombre de copies Public + Privé	19+0	16+0	18+0	12+2	12+0	16+3	10+7	8+6
Note moyenne / 20	09,4	13,7	12,9	08,5	10,2	11	12,3	11,2

La note moyenne de la session 2021, ramenée sur 20 points, s'élève à 11,2 et se situe 1,1 point au-dessous de celle de la session 2020 (12,3). Les résultats à cette épreuve qui étaient en progression continue depuis la session 2017 ont donc connu une inflexion en 2021, dernière année du format actuel

du concours, mais se maintiennent cependant à un niveau comparable à la moyenne établie sur les huit dernières sessions (11,15) correspondant à ce même format du concours.

Quatre notes sur quatorze se situent au-dessous de la moyenne : une note est proche de 10 alors que les trois autres se situent entre 6 et 8. Parmi les notes supérieures à la moyenne, trois se situent entre 10 et 11, quatre entre 12,5 et 13,5, et trois entre 13,5 et 14.

Les notes moyennes de chaque exercice, ramenées sur 20 points, sont comparables : elles s'élèvent à 11,1 pour le commentaire et 11,3 pour la traduction. Dans chacun des deux exercices, cinq candidats sont au-dessous de la moyenne. Les plus mauvaises notes au-dessous de 10/20 reviennent à la traduction, un candidat recueillant 0/20 à cet exercice. Les notes au-dessus de la moyenne se situent entre 11 et 18 en traduction, et entre 10 et 16 en commentaire : on retrouve ici la tendance habituelle à une meilleure performance en traduction.

### Remarque en vue la session 2022

*Pour un temps d'épreuve restant à trois heures, le commentaire et la traduction seront conservés dans le nouveau format de l'admissibilité de la session 2022 mais des questions de grammaire et un commentaire de document pédagogique viendront s'y ajouter. Les candidats à venir ont donc tout intérêt à parfaire leur pratique de la traduction et du commentaire d'autant qu'ils devront être exécutés dans un temps plus contraint.*

## **TRADUCTION**

### **Recommandations méthodologiques**

Le jury attend une traduction précise du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide dont le style épouse autant que possible celui du texte original.

Dans la version actuelle du concours (dernière session), la traduction intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 16 points sur 40. Afin de faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20 (ramenée ensuite sur 16) : - 0,5 pour une erreur relevant de l'orthographe lexicale, - 0,5 pour un « mal dit », - 1 pour une erreur relevant de l'orthographe grammaticale, - 1,5 pour un « faux sens », - 2 pour un barbarisme, - 2,5 pour un contresens, - 3 pour un refus de traduction.

Même si la calligraphie n'est pas évaluée de façon spécifique, on attend des candidats, qui plus est lors du concours au professorat des écoles, une écriture soignée.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats doivent se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction du catalan au français. Un bon exercice de préparation autonome peut consister à la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

### **Commentaires sur les productions de la session 2021**

Le court passage à traduire était une narration au passé.

Les actions de premier plan sont au passé périphrastique, temps courant en catalan, et au passé simple, plus littéraire. Le passé périphrastique, construit avec l'auxiliaire *anar* conjugué précédant le verbe d'action à l'infinitif (*es va morir*), a été parfois confondu avec le verbe *aller* conjugué suivi d'un infinitif indiquant l'intention (allait mourir). Il s'agit d'une erreur inacceptable. Le passé périphrastique, temps composé, est habituellement rendu en français par le passé composé (*es va morir* = il est mort), voire par le passé simple (il mourut). En revanche, le passé simple catalan est traduit habituellement par le

passé simple français. Parfois ce temps n'a pas été reconnu, ce qui est fort regrettable car, à la troisième personne du singulier des verbes du premier groupe, il ne se distingue du présent de l'indicatif que par un accent sur la voyelle finale (*trucà* = elle frappa ; *truca* = elle frappe).

Quant à la syntaxe, la tournure « *procurar que* » ne peut être traduite en français que par « essayer de ».

Quelques éléments de vocabulaire ont aussi posé problème, en particulier le terme *flassada* qui correspond au français « couverture » (de lit). Il est vrai que ce mot est aujourd'hui moins en usage que ses synonymes *manta* ou *coberta*. Aussi, « drap » a été accepté comme terme approchant car cette approximation est préférable à tout contre-sens. Le mot « flassade », relevant de l'ancien français, a lui aussi été accepté.

De même, le terme *xicra* étant peu courant comme équivalent au mot français « tasse », plusieurs propositions ont été validées dès lors qu'elles n'apportaient pas de surinterprétation.

## Propositions de traduction

<i>Nataniel es va morir un dia a mitja tarda i, de moment, no va voler dir res a ningú.</i>	<b>Nataniel est mort un jour dans l'après-midi et, pour le moment, (il) n'a voulu rien dire à personne.</b>
<b>Autres propositions : Nataniel mourut un jour en milieu d'après-midi et, sur le moment, (il) ne voulut rien dire à personne.</b>	
<i>La seva dona patia del cor i un disgust li hauria estat dolent</i>	<b>Sa femme avait le cœur fragile / était fragile du cœur et une contrariété lui aurait été néfaste.</b>
<b>Sa femme souffrait du cœur et un tracas lui aurait été préjudiciable.</b>	
<i>De manera que Nataniel va fer un esforç i es quedà quiet al llit, prement la flassada amb les mans i procurant que no se li envidriés la mirada</i>	<b>C'est pour cela que Nataniel a fait un effort et qu'il resta dans son lit tranquillement/sagement, (en) serrant la couverture de ses mains et (en) faisant en sorte que son regard ne devienne pas vitreux.</b>
<b>Tant et si bien que / De telle sorte que Nataniel fit un effort (prit sur lui) et resta tranquille au lit, (en) serrant la couverture dans ses mains et (en) essayant que son regard ne se fige (figeât) pas.</b>	
<i>A entrada de fosc, una veïna trucà a la porta per demanar una xicra d'oli, i com que era una vella amiga de la família, volgué visitar el malalt</i>	<b>A la nuit tombante, une voisine frappa à la porte pour demander une tasse d'huile et, comme il s'agissait d'une vieille amie de la famille, (elle) voulut rendre visite au malade.</b>
<b>En début de soirée, une voisine vint frapper à la porte pour demander un peu d'huile et, comme c'était une amie de la famille de longue date, (elle) voulut visiter le malade.</b>	

## COMMENTAIRE GUIDÉ

### Recommandations méthodologiques

Le commentaire guidé permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise du texte et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

Dans la version actuelle du concours (dernière session), cette partie de l'épreuve intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 24 points sur 40. Afin d'en faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20. La qualité globale de la langue catalane et la structuration du commentaire

sont notées sur 10 points. Les 10 points restants concernent le fond du commentaire et permettent d'évaluer la réflexion des candidats à l'aune de l'analyse du texte, guidée par les questions de l'énoncé. Lors de la session 2022, la part du commentaire ne devrait compter que pour la moitié de la note globale de l'épreuve.

Le jury conseille aux candidats de procéder, parallèlement à plusieurs lectures attentives, d'abord littérales puis ciblées, à une analyse personnelle du texte. Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme littéraire, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Ainsi, fort d'une compréhension aiguë du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son analyse à partir des questions de guidage.

Le commentaire doit être structuré : l'introduction proposant une problématique personnelle doit trouver un écho précis dans la conclusion qui ne doit pas être escamotée. Le développement, guidé par les questions de l'énoncé, dévoile la qualité littéraire du texte en articulant le fond et la forme du texte étudié et fait évoluer de façon argumentée la réponse à la problématique vers la conclusion du commentaire, convaincante et personnelle. Il est préférable que le développement ne prenne pas la forme d'une succession brute de réponses aux questions de guidage. Le jury attendait encore, pour cette dernière session de la forme actuelle du concours, un commentaire composé avec des articulations logiques mais subtiles et une conclusion cohérente.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à deux heures, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux. De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexique, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture réfléchie de romans et d'essais en catalan, avec une attention particulière portée sur le lexique, le style et la morphosyntaxe, et consultation régulière de ressources grammaticales.

Voir par exemple cette sélection de textes littéraires :

<https://letra.uoc.edu/ca/tast-de-textos>

### Remarque en vue de la session 2022

*Lors de la session 2022, le commentaire en catalan du texte littéraire pourra reposer sur le guidage proposé. L'objectif restera de produire un commentaire rendant compte d'une compréhension fine du texte, dans une langue riche et avec une bonne articulation du discours.*

### **Orientations pour la session 2021**

Le texte à commenter était de Pere Calders (Barcelone, 1912-1994), un des auteurs contemporains catalans les plus lus qui était aussi journaliste et dessinateur. *Mig d'amagat* est un conte, le genre littéraire dans lequel excellait l'auteur. Calders fut aussi un romancier reconnu, par exemple avec *L'ombra de l'atzavarra* (Premi Sant Jordi 1963) sur l'exil républicain catalan au Mexique qu'il connut lui-même de 1939 à 1962.

L'œuvre de Calders, en particulier ses contes littéraires, est caractérisée par l'absurde et l'ambiguïté traités avec fantaisie, un humour parfois noir, une ironie souvent aimable, au service de la description de la condition des gens ordinaires.

C'est bien tout ce que les trois questions de guidage permettaient de relever dans ce large extrait d'un conte de Calders où le défunt a la délicatesse de feindre qu'il vit encore afin d'épargner la cruelle

évidence à ses proches, avec la complicité distante du médecin. Le narrateur omniscient est l'interprète du personnage principal, alors que l'épouse, le fils et leur voisine, la plus lucide, interviennent abondamment au style direct, dans un cadre très prosaïque. Ainsi, l'auteur emporte le lecteur, avec la légèreté apparente d'un conte entre réalité et fiction, vers une introspection sur la difficile acceptation de la mort.

### **Commentaires sur les productions des candidats**

On retrouve, comme les autres années, des performances moindres en commentaire au regard de la traduction. La cause principale est la compréhension insuffisante du texte. Trop de candidats, près d'un tiers, n'ont pas saisi que l'histoire relevait de l'absurde, pourtant cette indication était donnée dans le questionnaire. A contrario, certains se sont aventurés dans des interprétations abusives. De tels écueils seraient évités si plusieurs lectures préalables approfondies du texte avaient été effectuées à la lumière des questions de guidage.

Un commentaire guidé doit reposer étroitement sur le texte support à partir des questions données. Il ne doit pas dériver vers une dissertation ex nihilo, même sur le thème de la mort qui ne pouvait être traité qu'en relation étroite avec le conte de Calders, et à fortiori sur le franquisme hors sujet. Cette dérive sera d'autant plus pénalisante lors de la session 2022 où il faudra s'astreindre à un traitement très explicite des questions.

Quant à la forme des réponses, le jury insiste encore sur l'écueil que constitue la paraphrase, le catalogue de citations et les démonstrations rhétoriques non productives de sens pour la progression du commentaire.

Même si, dans l'ensemble, le jury a relevé davantage de commentaires structurés reposant sur une problématique que lors de la session 2020, les productions alliant qualité de la langue et finesse du commentaire sont peu nombreuses. Ainsi, près d'un tiers des copies présentent des défauts de maîtrise de la langue catalane dans les domaines de l'accentuation et de l'orthographe grammaticale. A l'autre extrême, un style ampoulé n'est pas non plus du meilleur effet.

### **1.3.2 Epreuve écrite d'Occitan**

**Texte de référence du concours** : Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles. (Journal Officiel de la République française n°0099 du 27 avril 2013).

NOR: MENH1310119A Article 8 annexe I-B

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520>

Les épreuves :

**Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité** : L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

NB : Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admissibilité du CRPE externe public.

**Épreuve orale en langue régionale d'admission** : L'épreuve consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée de l'épreuve (1h) : 30 minutes, préparation 30 minutes.

*NB : Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux épreuves d'admission du CRPE externe public.*

Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html>

### **Analyse de l'épreuve et recommandations:**

37 inscrits, 20 présents

7 présents pour l'enseignement public (6 postes offerts).

13 présents pour l'enseignement privé (7 postes offerts).

La note moyenne de la session 2021, s'élève précisément à 23,36/40. Pour information, elle était de 25,2 en 2020 et 22 en 2019.

La note minimale est de 16 /40. La note la plus élevée est de 33/40.

#### **A) Le commentaire guidé :**

Le jury attend que le candidat montre son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé. Ce dernier doit laisser place à une argumentation personnelle. L'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, a fait l'objet, comme par le passé, d'appréciations sévères. Si certaines lacunes lexicales sont admissibles, les négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas envisageable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales. Cette compétence est cependant de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.

Le texte proposé à commenter, «Dins la vila granda », était extrait de la nouvelle, *Infèrn roge*, de Jean Claude Forêt, *Revue oc*, N°31 avril 1994 p. 18 à 29.

Dans cette nouvelle, Joan Claudi Forêt met en scène un jeune qui rêve d'une nature qu'il ne connaît pas. Au moment où l'on parle de la future ville, au moment où les questions d'environnement sont de plus en plus prégnantes, ce texte est un cri pour une ville nouvelle. La nouvelle est dédiée à Max Roqueta, comme un écho, un hommage à l'auteur de *Verd paradís*.

Si l'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également bien sûr été prises en compte.

Il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions dans l'ordre, de façon à donner à lire une suite cohérente. Le commentaire guidé reste un exercice codifié, on ne peut pas faire l'économie d'une introduction, d'une conclusion.

**La traduction :** Le passage à traduire met l'accent aussi bien sur un point particulièrement important pour la compréhension du passage que sur des points de langue. Dans cet exercice de traduction, les incorrections dans l'emploi de la langue française sont, évidemment, sanctionnées.

*Exemple de traduction :*

Il y a bien, de temps en temps, un arbre ou un fil d'herbe poussiéreux. Mais ils me font regretter les bois et les champs plus qu'ils ne m'apportent du réconfort. Prairies, forêts sont cependant si loin que je me demande s'il y en a encore. Quoi qu'il en soit, moi je n'en ai jamais vu autrement qu'en photo. Les yeux fermés, j'essaye de m'imaginer. Mais une mer d'arbres et d'herbes, non, je n'y arrive pas, cela ne me semble pas possible. Trop beau. Trop beau pour ne pas être une pensée douloureuse à ceux qui, comme nous, ne l'ont pas connue. La perte de quelque chose que tu n'as pas connu peut creuser en toi une blessure plus profonde que la perte d'une chose familière. Les forêts, où sont-elles, que je puisse m'y asseoir ? La ville s'est tellement étendue qu'elle a fait de tout une banlieue. Une banlieue immense sans aucun centre. Ou alors un centre trop petit pour que cela compte. Elle a mangé tous ses contours et n'arrête pas de ronger l'espace du dehors. Elle a jeté des têtes de ponts au loin, qu'elle pense sans doute relier en augmentant son territoire. Une mer de grosses maisons, oui je sais ce que c'est. Elle a recouvert une colline parmi tant d'autres, qui est devenue notre quartier. Pylônes à haute tension, carcasses de voitures comme des cages à poules, fleurs brillantes des poches plastiques qui traînent comme des méduses, voici la flore et la faune de notre lieu de vie, comme ils disent, qui s'appelle Les Argelières. En face de nous, la cité de Gardies, dont nous sépare l'autoroute.

Nous conseillons donc aux candidats de s'entraîner avec rigueur à cette épreuve qui est avant tout une épreuve de langue. La place et la nature de l'accent constituent une composante majeure de l'orthographe. Enfin, l'écrit est géré par un code de ponctuation qu'il convient de respecter dans toute langue : soulignement des titres, guillemets encadrant les citations, points d'exclamation, d'interrogation ...

Nous le redisons avec force: le travail personnel de réappropriation de la langue se fait par des lectures, par la pratique, une exigence de correction systématique. Les outils existent pour bâtir des savoirs linguistiques solides.

Nous nous réjouissons cependant de constater que le niveau, tant linguistique que culturel, est très convenable. Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent la technique de l'épreuve, les propos sont bien structurés, le temps bien géré.

Outre les conseils mentionnés plus haut, il est utile de rappeler que la double épreuve écrite (commentaire guidé et traduction) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

## 2. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

### **2.1. Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine du choix du candidat**

#### **Remarques concernant le dossier**

- Sur la forme : dans l'ensemble les dossiers sont de bonne qualité : ils sont bien présentés et correctement structurés. Cependant, comme dans les rapports précédents, il est rappelé que les normes de présentation du dossier doivent scrupuleusement être respectées : avoir un titre, une pagination lisible (normes universitaires de dossier : police Arial 11 avec interligne simple recommandés), une bibliographie et une orthographe soignée. Les annexes ne sont que très peu utilisées, mais permettraient de présenter certains travaux d'élèves mentionnés dans le dossier (qui font souvent défaut pour étayer la présentation !). Le support numérique reste peu utilisé.
- Sur le fond : les deux parties (fondements scientifiques et partie pédagogique) mériteraient d'être plus équilibrées. Très souvent, les fondements scientifiques sont trop éloignés du cadre conceptuel intéressant le premier degré quand ils ne sont pas très faibles par rapport aux attendus de l'épreuve. En ce qui concerne la partie pédagogique, la traduction didactique est trop souvent éludée par les candidats qui privilégient la formalisation des enseignements, plus sécurisante. Par ailleurs, les diverses modalités d'évaluation ne sont pas évoquées, en dehors du contrôle de connaissances donnant lieu à une note chiffrée. De même, la différenciation pédagogique et l'aide aux élèves sont rarement mentionnées malgré leur importance au cœur des préoccupations actuelles.

#### **Remarques concernant l'exposé**

- Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent les règles de l'exposé (langage clair, gestion du temps, regards vers le jury....) même si pour quelques-uns les erreurs de français sont suffisamment fréquentes pour interroger leur capacité à enseigner. En effet, dans le cadre d'un projet professionnel tel que l'enseignement, la qualité de l'expression orale tant dans la forme qu'au niveau du vocabulaire est primordiale et sert de référence aux élèves. La qualité du langage est donc un critère très important dans le processus d'évaluation du candidat.
- L'exposé est un exercice particulier pour lequel certains candidats ne semblent pas préparés. Les jurys soulignent une nouvelle fois les mêmes points faibles : trop de candidats paraphrasent le contenu du dossier (quand ils n'en effectuent pas une lecture linéaire). En revanche, certains candidats ont fait preuve d'originalité dans la forme de leur exposé en se dégageant de l'écrit pour problématiser leur discours, en mettant en dialogue les fondements scientifiques - domaine pédagogique et, parfois même, en faisant part de l'évolution de leur réflexion entre le dépôt du dossier et la présentation.
- La présentation numérique, lorsqu'elle est utilisée, permet parfois un exposé plus dynamique et moins linéaire, à condition que le candidat en maîtrise les règles ( pas de lecture des diapositives, texte limité,...)
- Certains candidats tentent d'utiliser d'autres supports qu'ils ont apportés, mais qu'ils n'ont pas présentés dans le dossier... Il faut souligner que la plupart des réalisations des élèves pourraient être photographiées pour la présentation même si, dans certains domaines (les arts visuels notamment), le support A4 semble parfois trop petit. Toutefois, les travaux d'élèves ne doivent rester qu'un élément parmi d'autres pour illustrer la démarche pédagogique.

#### **Remarques concernant l'entretien**

- Les candidats sont globalement à l'écoute et s'efforcent d'entrer en communication avec le jury : écoute, prise en compte des remarques et capacité à réorienter le discours. Cependant, il est à noter que certains candidats semblent avoir préparé la trame et les contenus de leur entretien de

façon si exhaustive qu'ils cherchent constamment à s'y conformer, au risque de s'éloigner fortement des questions posées par le jury.

- Le jury n'a pas pour objectif de mettre les candidats en difficulté. Le questionnement vise à guider leur réflexion, à les inciter à l'analyse, ce qui amène certains candidats à envisager autrement ce qu'ils avaient présenté. Cela montre des compétences d'écoute et de remise en question particulièrement appréciées.
- En sciences, la démarche d'investigation, systématiquement évoquée, n'est que très rarement maîtrisée. En effet, trop souvent, l'élève est envisagé comme un laborantin exécutant des expériences dictées par l'enseignant, plutôt qu'en réelle position d'élève chercheur qui, à partir de ses hypothèses, propose un protocole expérimental.
- En arts visuels et en histoire des arts, des confusions sont parfois constatées entre les champs respectifs. La connaissance du parcours artistique et culturel et de ses implications (notamment dans le cadre du conseil école collège) doit être évoquée.
- Dans l'ensemble, les candidats qui maîtrisent leur dossier, répondent aisément aux questions. En revanche, la fragilité des connaissances sur les fondements scientifiques ou la méconnaissance totale de la réalité des classes, des élèves et de leurs fonctionnements est extrêmement pénalisante. Il est étonnant, d'ailleurs, que les candidats qui ont réalisé des stages d'observation ne les évoquent pas de façon plus systématique pour étayer leurs discours.
- Les questions plus larges sur l'enseignement de la discipline choisie mettent parfois les candidats en difficulté. Ceux-ci ont souvent du mal à élargir leur discours à différents champs disciplinaires (notamment en sciences de l'éducation). De même, l'interdisciplinarité est très peu évoquée.

### **Conseils aux futurs candidats**

- Une veille sur l'actualité et les évolutions du système éducatif est vivement conseillée.
- Les dossiers doivent comporter un titre et être présentés selon les normes universitaires pour en faciliter la lisibilité (instructions données sur le site de l'académie de Montpellier). Les annexes, qui doivent figurer, sont trop peu souvent utilisées alors qu'elles pourraient permettre de rendre le propos plus vivant.
- Les sources utilisées doivent provenir de sites reconnus (EDUSCOL, CANOPE, sites académiques), montrant la capacité du futur professionnel à choisir des sources fiables et pertinentes.
- Les candidats doivent absolument faire le lien entre les fondements scientifiques et la pratique pédagogique. En effet, certains dossiers présentent deux parties distinctes et sans lien réel. Par ailleurs, des connaissances approfondies dans les fondements scientifiques du dossier ne sont pas systématiquement gages de réussite. En effet, on attend d'un professeur des écoles d'avoir des connaissances, de bien connaître les programmes, mais également d'être capable de réfléchir à leur mise en œuvre,
- Les séquences pédagogiques doivent être conçues dans leur globalité en prenant en compte la diversité des élèves et s'appuyer sur les différentes formes d'évaluation. Le travail de préparation de séance doit s'envisager à partir d'un objectif d'apprentissage clairement défini, auquel doivent répondre des actions pédagogiques progressives et cohérentes, tenant compte de la diversité des élèves. L'évaluation doit être réfléchie dans le cadre de cette préparation, qui doit également permettre d'inscrire les élèves dans une démarche de valorisation de progrès au-delà du repérage des difficultés. Les candidats veilleront à proposer une évaluation qui porte sur les compétences à acquérir en lien avec les programmes ainsi que le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- La conception de la trace écrite mériterait d'être abordée sous l'angle de sa richesse et de sa complexité. Elle ne devrait pas se limiter à quelques lignes de résumé copiées en fin de séance. La trace écrite nécessite de faire l'objet d'une réflexion afin de l'ancrer aux objectifs d'apprentissage. Elle devrait être co-construite avec les élèves.
- Les expériences devant élèves permettent d'enrichir le propos et peuvent, par exemple, concrétiser les capacités d'analyse des productions des élèves. Par ailleurs, les séances

d'observation doivent être interrogées tant au niveau des élèves et de leur activité que des pratiques pédagogiques.

- Le support numérique permet de compiler certains documents dont il est fait mention dans le dossier (les productions d'élèves par exemple) et de mieux les mettre en valeur lors de l'exposé. Ainsi, le problème du format serait contourné pour répondre aux attentes normatives du dossier.
- Une présentation de type PPT ou Prezi, enregistrée sur le support numérique, pourrait être une véritable plus-value de la prestation, qu'elle permettrait de dynamiser.
- La démarche d'investigation en sciences ainsi que les procédures de mise en activité réelle des élèves doivent être connues voire maîtrisées de manière théorique, même si la mise en œuvre pédagogique mérite parfois d'être revue.
- L'usage d'un minimum de vocabulaire spécifique à l'option apporte une précision bienvenue.
- En musique, l'exposé pourrait être agrémenté d'un court extrait de chant ou de pratique rythmique.
- Adapter sa posture à la situation : les attitudes (corporelle, vestimentaire), le vocabulaire, la syntaxe ainsi que la clarté du discours doivent permettre à la commission d'apprécier la prestation ainsi que l'engagement d'un futur professionnel, fonctionnaire d'état agent du service public d'éducation (loyauté et neutralité)

## **2.2. Deuxième épreuve orale : EPS / Entretien à partir d'un dossier**

### **Remarques concernant l'exposé en EPS**

- Sur la forme : la gestion du temps dévolu à l'exposé ne pose pas question à la majorité des candidats qui montrent des connaissances théoriques sans être toujours en capacité de les traduire en activités pratiques (gestion des groupes, déroulés, ...). Beaucoup de candidats témoignent d'un niveau de langue en rapport avec le futur métier de professeur. Certains candidats reprennent systématiquement les termes du sujet ou lisent leurs notes sans regarder les membres du jury. En termes de présentation générale les candidats ont plutôt apporté du soin à leur tenue et à leur posture. L'exposé est généralement structuré, autour d'un plan. Il est parfois scolaire dans sa forme.
- Sur le fond : Les candidats possèdent une bonne maîtrise des connaissances théorique dans l'ensemble. Comme les années passées, certaines difficultés sont à nouveau relevées : des difficultés à problématiser la situation proposée ainsi qu'une certaine similitude entre les séances et séquences présentées, ce qui laisse penser à une sorte de bachotage pour chaque APSA. Certains candidats essaient de plaquer des situations préparées à l'avance sans les adapter au contexte du sujet posé lors de l'épreuve. Les situations proposées ne sont pas toujours réalistes et pas forcément adaptées à l'âge des élèves concernés. La partie réglementaire (textes et programmes), prend souvent une part trop importante du temps d'exposé. Les séances proposées résultent d'une succession d'activités sans réelle cohérence d'apprentissage, sans réelle progression et sans véritable prise en compte de l'activité de l'élève. Les contenus d'enseignement, ainsi que les objectifs à atteindre dans un contexte donné, ne sont pas assez précisés, tout comme les obstacles d'apprentissage des élèves rarement pris en compte. Les élèves à besoins éducatifs particuliers sont rarement évoqués. L'analyse des situations reste assez superficielle sur les plans de la didactique et de la pédagogie. Le lien entre EPS et éducation à la santé n'est pas évoqué de façon systématique.

### **Remarques concernant l'exposé sur un sujet relatif au système éducatif**

- Sur la forme : L'expression orale est de bonne qualité dans l'ensemble. Le temps d'exposé est respecté. Le plan de l'exposé suit généralement l'ordre des questions des textes proposés. Les questions induisent trop souvent le plan qui n'est pas forcément le plus pertinent pour traiter le sujet. De fait, le sujet est rarement problématisé. Les candidats doivent être en mesure de synthétiser plusieurs documents, en prenant la distance nécessaire, indispensable pour

l'élargissement du discours. Les présentations linéaires des documents ainsi que la paraphrase sont à proscrire.

- Sur le fond : Les candidats sont parfois éloignés de la connaissance des enjeux politiques et historiques liés aux questions d'éducation. La contextualisation de la problématique proposée est une difficulté pour le candidat. Peu de candidats apportent des connaissances personnelles et théoriques sur le sujet. On observe peu de mise en relation des textes, peu d'analyse critique et distanciée de ces textes. Les meilleurs candidats parviennent à faire le lien entre la pratique du terrain, les connaissances et les documents proposés.

### **Remarques concernant l'entretien pour l'EPS**

- Certains candidats ont des difficultés à se décentrer de la séance présentée et à envisager l'EPS sur une année scolaire, voire sur le cycle.
- D'autres ne sont pas suffisamment attentifs aux questions.
- Les candidats devraient être davantage capables d'explicitier les liens qui permettent d'enchaîner concepts et pratiques. Il leur est parfois difficile d'anticiper les obstacles éventuellement rencontrés par les élèves.
- Des difficultés à se projeter au sein d'une classe sont parfois relevées, en laissant de côté ; volontairement ou non, les aspects concrets (nombre d'élèves, difficulté de certains élèves en lien avec l'APSA proposée, grande hétérogénéité des réponses motrices des élèves...), même pour les candidats ayant bénéficié de stages d'observation et de pratique accompagnée.

### **Remarques concernant l'entretien pour le système éducatif**

- La plupart des candidats pourraient développer davantage leurs capacités à élargir le propos sur le système éducatif et ses ramifications dans la société en général. Cela suppose des connaissances plus précises en lien avec l'évolution du système éducatif.
- Trop peu de candidats sont capables, à partir du questionnement du jury, de mettre en résonance les questions pour infléchir leur discours et éventuellement se remettre en question.
- Les expériences ne sont pas suffisamment convoquées ou analysées pour rendre les réponses plus pertinentes et plus concrètes.
- Dans l'ensemble, les connaissances restent superficielles sur les sujets complexes, même si le bon sens et la réflexion leur permettent de proposer des réponses acceptables

### **Conseils aux futurs candidats, d'ordre général**

- Les candidats doivent arriver une demi-heure avant l'heure indiquée sur la convocation et se présenter à l'accueil prévu pour eux afin d'accomplir les diverses formalités.
- Il est impératif de respecter scrupuleusement l'heure de la convocation sous peine d'être éliminé (article 10 de l'arrêté du 19 avril 2013). En effet, la particularité de cette épreuve est de comporter un temps de préparation obligatoire de trois heures avant l'épreuve devant jury.
- Le CRPE est un entretien d'embauche qui ne consiste pas en un contrôle de connaissances. Le futur enseignant doit faire preuve de bon sens et de logique. Son attitude, sa posture et sa relation aux membres de la commission font partie intégrante des compétences professionnelles attendues d'un futur professeur des écoles.

### **Conseils aux futurs candidats partie EPS**

- Les observations réalisées lors de stages doivent servir à argumenter ou à appuyer un propos pour répondre à la question posée. Néanmoins le candidat doit aussi être capable de prendre du recul et d'interroger les pratiques pédagogiques et l'implication des élèves. On doit utiliser son bon sens et s'appuyer sur le cadre théorique pour envisager de manière pragmatique les réponses aux questions posées par le jury.
- Il convient de se préparer réellement et de travailler l'oral comme une présentation en ne négligeant pas la forme (ton, présentation, ...) et en s'exprimant dans une langue correcte.

- Les candidats doivent s'efforcer de se projeter dans un contexte professionnel : la préparation de séance, pour une classe précise (CE1, milieu rural avec 25 élèves dont 1 accompagné par une AVS...), le détail des compétences, les objectifs pédagogiques ainsi que les consignes données aux élèves et les critères de réussite. De même, le temps d'activité réel de l'enfant doit être abordé. La schématisation de la mise en activité permet une meilleure représentation de la séance présentée.
- Il est utile et attendu de mettre en relation la pratique sportive, l'éducation à la santé et le développement de l'enfant dans ses différentes dimensions.
- Il est aussi indispensable de maîtriser les questions de sécurité et de réglementation inhérentes à l'EPS et aux sorties scolaires.

### **Conseils aux futurs candidats partie système éducatif**

- Les candidats doivent se projeter dans la posture attendue d'un fonctionnaire d'état
- Les candidats doivent avoir une vision précise des enjeux de l'éducation nationale et de la promotion indispensable des valeurs de la république.
- Il convient de se préparer à répondre aux questions du jury qui visent à aider le candidat à consolider son argumentation. En effet, les questions ne visent pas à piéger le candidat ; le jury n'attend pas « la bonne réponse ». Il est donc conseillé de se placer en situation de communication et de dialogue ainsi que dans un esprit d'ouverture et d'écoute dynamique. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens et d'oser penser par soi-même.
- L'exposé doit s'articuler autour d'un plan qui évite une présentation linéaire des documents, laquelle ne permet pas d'évaluer les capacités d'analyse d'un candidat.
- Il est déterminant de faire preuve de conviction lors de l'oral tout en restant dans le cadre déontologique du professeur des écoles. La lecture ou la récitation de son exposé est donc à proscrire.
- Il est utile de saisir l'esprit du système éducatif ainsi que les obligations du fonctionnaire agent de l'état et de bien comprendre la logique de l'histoire de l'éducation et les évolutions du système éducatif.
- Il est attendu des candidats qu'ils connaissent les réformes mises en place, les innovations qu'elles comportent et qu'ils s'intéressent à l'actualité du système éducatif.

Le candidat doit être capable d'anticiper les questionnements du jury visant à élargir la problématique du dossier.

## **2.3. Troisième épreuve orale : Langue régionale (optionnelle)**

### **2.3.1. Troisième épreuve orale : Catalan**

*NB : Les épreuves d'admission de la session 2022 seront modifiées suivant l'arrêté du 25 janvier 2021*

#### **Cadre légal et résultats**

L'Arrêté du 19 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520&dateTexte=&categorieLien=id>

fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles reprend les termes de l'arrêté du 28 décembre 2009 :

### II-3. Épreuve orale en langue régionale

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée totale de l'épreuve : une heure (durée de la préparation : trente minutes ; entretien : trente minutes).

L'épreuve est notée sur 60 points.

Il n'y a pas de note éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 1 heure

Préparation : 30 mn

Entretien en catalan : 30 mn

Session 2021	CRPE public	CRPE privé
<b>Rappel épreuves écrites</b>		
Postes offerts au concours	5	4
Candidats inscrits	24	8
Candidats présents	8	6
Taux d'absentéisme	66,7%	25%
Ratio présents / postes	1,6	1,5
Candidats admissibles	6	1
Note moyenne écrit /20	11,2	
<b>Epreuves orales</b>		
Candidats admissibles	6	1
Candidats présents	5	1
Taux d'absentéisme	16,7%	0%
Ratio présents / postes	1	1
Note moyenne oral /20	12,5	
Candidats admis	4	1

Sessions / oral	2014 renové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de candidats admissibles présents Public + Privé	4+0	11+0	12+0	8+1	8+0	6+2	X	5+1
Note moyenne / 20	12,8	13,8	12,1	10,1	10,5	12,1	X	12,5

La note moyenne de l'épreuve orale de la session 2021, ramenée sur 20 points, s'élève à 12,5. Elle est peu supérieure à la moyenne de l'ensemble des sessions correspondant à ce format du concours, depuis 2014, qui est de 11,98. Pour mémoire, en 2020, en raison de la crise sanitaire, les épreuves orales avaient été supprimées. Comme pour l'épreuve écrite, on note un relèvement des résultats depuis 2017, année au plus bas de la courbe. Cependant, le résultat de la session 2021 ne parvient pas à atteindre celui de 2014 ni, à fortiori, celui de 2015 qui avait recueilli la meilleure performance de la série à l'épreuve orale (13,8), comme d'ailleurs à l'admissibilité.

Cependant, à la différence des sessions 2018 et 2019 où la proportion des notes inférieures à 10 représentait respectivement 37,5% et 25% de l'ensemble, on peut se réjouir qu'il n'y ait qu'une seule note inférieure à la moyenne en 2021.

#### Remarques en vue de la session 2022

Lors de la session 2022, les candidats disposeront d'un dossier de plusieurs documents de nature différente, dont un support audiovisuel, et retrouveront les exercices de présentation et d'analyse du dossier et son exploitation pédagogique. La durée de la préparation sera doublée et portée à une heure. L'entretien avec le jury, en langue régionale, gardera la durée de 15 minutes alors que l'analyse du dossier sera étendue à 15 minutes, suivie de 10 minutes en français consacrées au projet de séance ou

de séquence. Le candidat prendra donc la parole en continu pendant un total de 25 minutes, au lieu de 15 actuellement, et fera aussi usage de la langue française.

## Recommandations méthodologiques d'ordre général

Dans le format actuel de l'épreuve (dernière session), les trente minutes face au jury sont organisées en deux parties de quinze minutes approximativement : un exposé suivi d'un entretien. Pendant l'exposé, le candidat présente et analyse librement tous les documents et propose ensuite une exploitation didactique de ceux-ci ou de celui qui lui paraît le plus approprié à une utilisation en classe. Pendant l'entretien, le candidat répond aux sollicitations du jury à propos de la présentation et de l'analyse des documents, de l'exploitation didactique, et des prolongements linguistiques, culturels, pédagogiques et didactiques.

Lors de l'exposé, le jury attend en général une analyse des documents reliant le fond et la forme, si possible à partir d'une problématique commune et en relation avec les programmes de l'École primaire et les compétences du Socle commun. Les documents textuels ou iconographiques sont analysés selon une méthode adaptée à chaque genre, en évitant la paraphrase.

Dans le cas d'un texte littéraire, le candidat analyse les intentions de l'auteur, le point de vue du narrateur, le contexte, les aspects esthétiques.

Le candidat se projette ensuite dans une séquence didactique dont il ne développe précisément qu'une séance, en indiquant le cycle et le niveau de classe. Il précise les objectifs et les compétences visés par la séance, les supports et les dispositifs mis en place. Il détaille la démarche didactique en la situant dans le contexte de l'enseignement bilingue français/ catalan.

Le jury attend que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (alternances linguistiques, parité horaire, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisagent l'exploitation didactique. Les candidats doivent faire part clairement de leurs choix et les relier au contexte d'enseignement, par exemple : « Je vous propose de présenter une séquence de lecture et compréhension en classe de ... ». Le candidat propose ainsi de courts exemples concrets de la construction bilingue des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents. Quant à la nature et valeur de chacun des documents, les candidats doivent se poser la question de l'opportunité de les présenter réellement aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi.

En ce qui concerne les compétences langagières, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches, en mobilisant le lexique, les formes verbales, les connecteurs, etc., et en les reliant aux compétences notionnelles des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les actes de paroles en accord avec le degré de maturité intellectuelle des apprenants (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc). Ce sont les formulations attendues des élèves, variables en fonction du niveau de compétence visé, qui expriment concrètement l'action dans la langue. Par exemple, pour expliquer un itinéraire, niveau A1>A2 : *Cal girar a l'esquerra*. Les formulations attendues justifient les compétences morphosyntaxiques et lexicales que les élèves doivent acquérir.

Quant aux contenus culturels, le jury attend du candidat qu'il sache en percevoir à partir de l'ensemble des documents les éléments les plus saillants (patrimoine et création contemporaine), qu'il en démontre sa connaissance et sa compétence pour une exploitation didactique.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Il peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Des comparaisons entre le catalan et le français ainsi que d'une approche plurilingue de l'enseignement des langues sont attendues. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane sont indispensables.

Toute l'épreuve se déroule en langue catalane. Le jury est particulièrement attentif au niveau de langue (morphosyntaxe, lexique courant et de spécialité en didactique des langues et en pédagogie générale, phonologie, registre, etc.), ainsi qu'au savoir-être des candidats.

### Remarque en vue de la session 2022

A partir de la session 2022, le projet de séance ou de séquence sera présenté en français, pendant 10 minutes.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

- Qualité de l'expression orale
  - Correction de morphologie, syntaxe, phonologie, lexique, en langue catalane
  - Emploi de vocabulaire de spécialité en didactique, pédagogie, langue et culture
  - Savoir être lors de l'exposé et lors de l'entretien
  - Organisation et structuration de l'exposé, maîtrise du temps
- Présentation et compréhension des documents
  - Annonce et justification de la nature de chaque document
  - Mise en évidence de l'intérêt culturel, linguistique et didactique des documents
  - Proposition d'une problématique culturelle commune aux 2 documents
  - Présentation dynamique des documents, non linéaire et sans paraphrase
- Projection didactique à partir d'un document au moins
  - Proposition d'une problématique didactique relative à l'enseignement bilingue
  - Exemples précis de construction de compétences (programmes, socle, CECRL)
  - Propositions concrètes de tâches langagières avec actes de paroles et énoncés
  - Références à l'approche actionnelle, aux alternances linguistiques
- Connaissances linguistiques et culturelles
  - Savoirs sur morphologie, syntaxe, phonologie, lexique, de la langue catalane
  - Approche comparative de la langue catalane et de la langue française
  - Savoirs sur le patrimoine catalan transfrontalier, sur le patrimoine régional et national
  - Approche interculturelle et universelle du patrimoine

Pour mémoire, voici les passages de la Circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 12 avril 2017 concernant l'enseignement bilingue dans le premier degré :

### **III- L'enseignement bilingue français-langue régionale**

*L'enseignement de la langue régionale dispensé sous la forme bilingue français-langue régionale contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles des élèves. Tout en permettant la transmission des langues régionales, il conforte l'apprentissage du français et prépare les élèves à l'apprentissage d'autres langues.*

*Ses objectifs premiers sont de permettre aux élèves, par une pratique plus intensive de la langue régionale, d'atteindre un niveau de communication et d'expression orale et écrite plus performant, et de s'ouvrir aux divers aspects des réalités culturelles véhiculées par cette langue. Dans certaines régions, que leur situation géographique place dans une position particulière, l'enseignement bilingue est aussi le vecteur d'une politique d'ouverture vers la langue et la culture voisines en favorisant plus particulièrement une politique d'échanges entre établissements scolaires et le renforcement des solidarités entre les territoires concernés. De même, la parenté linguistique de certaines langues régionales avec des langues étrangères, comme les communautés linguistiques transfrontalières, est susceptible d'être exploitée et de donner lieu à une réflexion sur la langue de nature à faciliter l'apprentissage ultérieur d'autres langues vivantes.*

*Une attention particulière est donc prêtée à l'enseignement bilingue français-langue régionale, modalité d'apprentissage spécifique explicitement mentionnée comme l'une des deux formes de l'enseignement de langue et culture régionales par l'article L. 312-10 dans sa rédaction issue de la loi du 8 juillet 2013, dont elle encourage, dans son rapport annexé, la mise en place dès la petite section. Cet enseignement est régi par l'arrêté du 12 mai 2003 relatif à l'enseignement bilingue en langues régionales à parité horaire dans les écoles et les sections langues régionales des collèges et des lycées.*

**À l'école**, les classes bilingues français-langue régionale proposent, dès la petite section lorsque c'est possible, un cursus spécifique intensif, dans lequel la langue régionale est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'activité et d'apprentissage. Ce cursus repose sur un principe de parité horaire hebdomadaire dans l'usage de la langue régionale et du français en classe, sans qu'aucune discipline ou aucun domaine disciplinaire autre que la langue régionale soit enseigné exclusivement en langue régionale.

De manière générale, l'enseignement bilingue français-langue régionale peut être organisé selon deux modalités, un enseignant-une langue, mais aussi un enseignant-une classe, deux langues. Dans le premier cas, deux enseignants se partagent le temps d'enseignement : l'un prend en charge l'enseignement en français, l'autre l'enseignement en langue régionale. Il leur appartient de définir de manière concertée l'intervention pédagogique de chacun auprès des élèves. Dans le second cas, le même enseignant assure la totalité des enseignements, y compris ceux consacrés à la langue régionale. Une classe ou une section bilingue peut regrouper des élèves de niveaux différents.

## **Commentaires sur les prestations des candidats**

Présentation et analyse des documents :

Lors de la présentation et de l'analyse des textes et des documents iconographiques, préalables à l'exposé didactique, le jury a, une fois encore, constaté que cette partie de l'exposé est trop souvent escamotée. Aussi, les candidats auraient dû s'appliquer à consacrer un temps équivalent à chacune des deux parties de l'exposé. Il est aussi bienvenu de souligner, lors de la présentation des documents, les éléments qui seront exploités au cours de la partie à visée didactique. De plus, une présentation linéaire des documents écrits n'est pas le meilleur choix d'autant qu'il induit souvent la paraphrase.

### Remarque en vue de la session 2022

*A partir de la session 2022, la présentation et l'analyse du dossier qui comportera un document audiovisuel parmi les supports destinés à la classe, et un document de réflexion pédagogique, dureront 15 minutes, soit le double du temps que les candidats ont accordé, dans le meilleur des cas, à cette partie jusqu'à présent. Il est donc important que la préparation de la session à venir porte particulièrement sur le développement de la présentation du dossier.*

Le premier sujet était d'abord constitué d'une narration, par un auteur majorquin renommé, à mi-chemin entre le conte philosophique et la fable. A la première personne, une souris de laboratoire finit par démontrer la dimension libératrice de la littérature. Ensuite, la reproduction de l'affiche de l'édition 2018-2019 du Prix du Livre vivant en catalan, proposé par la médiathèque départementale des Pyrénées-Orientales aux élèves de catalan de écoles et des collèges, complétait le dossier. On attendait une problématique autour de la culture littéraire en classe bilingue.

Le deuxième sujet comportait un article de presse sur les valeurs ajoutées de la pratique du théâtre chez les jeunes, du point de vue psychologique, intellectuel et comportemental. Le document iconographique était l'affiche d'un spectacle théâtral en catalan destiné au jeune public, présenté par une compagnie locale. Il était attendu que les candidats mettent en relation ces documents avec la saison théâtrale en catalan proposée aux scolaires des Pyrénées-Orientales et avec les potentialités pédagogiques et didactiques du spectacle vivant.

Le troisième sujet s'ouvrait sur un article de presse décrivant la figure messianique de l'écologie qu'est devenue la jeune Greta Thunberg, au risque que le personnage éclipse le message. Une photographie de presse représentant le cours du fleuve Tech, à Arles-sur-Tech, lors d'un épisode d'excès climatique de 2020, clôturait le dossier. On pouvait attendre une mise en relation avec l'éducation au développement durable dans l'environnement proche, en lien avec l'engagement citoyen dans le cadre des valeurs de la République.

Exploitation didactique :

Les candidats qui ont le mieux réussi ont proposé un projet pédagogique, trame de séquence ou de séance, visant à permettre aux élèves à la fois l'acquisition de compétences linguistiques et de compétences disciplinaires, en adéquation avec le fonctionnement des classes bilingues.

Les sujets proposés traitaient de thématiques abordées par les textes officiels de l'enseignement dans le premier degré donc transposables en classe, d'autant plus que deux sur trois mettaient en avant des projets départementaux existants : *Premi del libre Vivent* (Prix du Livre Vivant en catalan), *Teatrecat* (Saison théâtrale en catalan).

- Sujet 1 : traitement de la culture littéraire, littérature en classe bilingue,
- Sujet 2 : travailler autour du spectacle vivant,
- Sujet 3 : éducation au développement durable.

Cependant, une partie des documents, utiles au candidat pour démontrer son niveau en expression orale et sa capacité de compréhension et analyse, n'étaient pas opportuns pour un usage en classe. Des candidats n'ont malheureusement pas su faire preuve de cette clairvoyance. Cet aspect est pourtant rappelé tous les ans dans les recommandations générales du rapport du jury.

Les documents transposables en classe requéraient un éclairage sur le niveau visé. Par exemple, le sujet portant sur le spectacle vivant invitait à un travail autour de la Sant Jordi, fête traditionnelle du livre et de la rose. Des activités peuvent effectivement être menées autour de cette légende en cycles 1 et 2. En cycle 3, se limiter strictement à l'exploitation du texte écrit n'était pas opportun. Dans ce cas, l'exploitation pouvait s'inscrire dans le cadre d'un projet plus vaste associant écrit et oralité, faisant référence à d'autres mythes et légendes dans d'autres lieux ou d'autres époques.

A une exception près, les trames des séances proposées n'ont pas été illustrées. De plus, une énumération de compétences théoriques en début d'exposé tend à altérer la dynamique de l'exposé. Il est préférable, comme cela a été trop rarement le cas, de distribuer les objectifs visés et les exemples de mise en œuvre tout au long de la présentation du projet pédagogique afin de faire part au jury d'une connaissance des enjeux au sein des classes bilingues et des modalités de mise en œuvre.

Les projections didactiques ont souvent fait l'impasse sur l'évaluation et l'interdisciplinarité. Dans ces domaines, il est judicieux de faire part d'une certaine maîtrise de concepts, de contenus, de préconisations inhérentes aux grands domaines d'apprentissage. Par exemple, pour cette session 2021, les sujets ouvraient notamment des pistes vers l'enseignement de la lecture, la littérature, l'espace, la géographie, l'éducation au développement durable... Il en va de même pour les usages du numérique qui peuvent s'avérer précieux pour mettre en place une différenciation pédagogique ou dans la mise en œuvre d'une pédagogie dite actionnelle privilégiant la démarche de projet. Un questionnement déjà avancé est de bon augure pour une entrée réussie dans le métier. Hormis de rares exceptions, malgré les questions et remarques du jury pendant l'entretien, cette dimension n'a pas été suffisamment considérée par les candidats.

Qualité de la langue orale, connaissances linguistiques et culturelles :

La qualité de l'expression spontanée en langue catalane lors de l'entretien est en général satisfaisante. Cependant, les candidats ayant une pratique relativement récente ou peu habituelle du catalan oral doivent impérativement s'entraîner pour atteindre un niveau phonologique le plus proche possible de la langue authentique (distinction des syllabes atones et toniques, cohérence dans la prononciation des voyelles atones selon la variante orientale ou occidentale, prononciation de toutes les consonnes y compris les « s » marquant le pluriel). Les barbarismes lexicaux (hispanismes) ne sont pas non plus du meilleur effet même pour les candidats ayant une pratique orale fluide. Le recours habituel à la littérature, au théâtre, au cinéma et aux médias en catalan est un bon moyen de remédier à ces faiblesses.

Quant aux connaissances linguistiques et culturelles, les candidats doivent encore consolider leurs acquis. Ils veilleront à avoir une approche contextualisée et contrastive du catalan et du français. Ils s'appliqueront aussi à être curieux du patrimoine naturel et culturel de proximité qui constitue une ressource de premier ordre pour un enseignement de qualité tâchant de relier le particulier à l'universel.

#### Remarque en vue de la session 2022

*Lors de la session 2022, sur les 25 minutes de prise de parole en continu, le candidat interviendra pendant 10 minutes en français, sur la partie didactique.*

### 2.3.2. Troisième épreuve orale : Occitan

**Texte de référence du concours** : Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles. (Journal Officiel de la République française n°0099 du 27 avril 2013).

NOR: MENH1310119A Article 8 annexe I-B

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520>

**Épreuve orale en langue régionale d'admission** : L'épreuve consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée de l'épreuve (1h) : 30 minutes, préparation 30 minutes.

#### Analyse de l'épreuve

14 candidats présents (7 pour l'enseignement public, 7 pour l'enseignement privé).

2 commissions mêlant public et privé.

Pour cette épreuve les candidats ont à traiter un dossier de culture générale dont ils devront présenter une synthèse personnelle organisée. En s'appuyant sur les documents, ils développeront leur point de vue. Les sujets proposés par le jury sous forme de dossier sont volontairement riches et complexes. Il ne s'agit en aucun cas de la part du jury de déstabiliser les candidats mais bien de donner à ceux qui ont préparé sérieusement le concours l'occasion de briller. Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent à une mise en relation de leur caractère général ou universel et des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer.

Chaque sujet est composé de documents de nature et de genre différents (article de presse, texte documentaire, extrait de poème ou chanson, ...) portant sur une même thématique, complétés par des éléments iconographiques. Les sujets peuvent comporter des passages en variante autre que languedocienne. Pour ce qui concerne la production orale, rappelons que les candidats ont le choix de la variété qu'ils souhaitent utiliser.

Les deux parties de l'épreuve permettent d'évaluer le degré de compréhension des documents proposés.

La lecture oralisée d'une dizaine de lignes du texte peut être demandée aux candidats ainsi que la traduction en français de passages choisis par le jury.

Lors de cette épreuve orale, sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur, ...

Un premier temps d'expression orale en continu permet de juger les capacités d'argumentation et de reformulation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir une réponse structurée. Cette première phase d'expression permettra également au jury, lors de la présentation des documents par exemple, d'apprécier la culture du candidat.

Dans un deuxième temps, l'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction. Le jury est particulièrement sensible à la capacité du candidat à répondre sur le ton de l'entretien, en s'appuyant naturellement sur la formulation des questions posées par le ou les interlocuteurs. Le niveau de langue s'apprécie à la richesse du vocabulaire disponible, à l'emploi spontané et pertinent de tournures idiomatiques, à la correction et à la souplesse de la syntaxe ainsi qu'à la maîtrise des conjugaisons.

Les sujets proposés aux candidats à cette session étaient les suivants :

- Le sujet 1 : « *Lo carnaval* », le dossier amenait à une réflexion sur l'origine et la place du carnaval dans la société occitane. Les candidats étaient invités à présenter une analyse des documents proposés enrichie de leurs connaissances personnelles.
- Le sujet 2 : « *Nadal* » questionnait le candidat sur la problématique des fêtes traditionnelles et l'exploitation possible de ces rituels en classe.

Quels peuvent être les vecteurs de cette transmission culturelle, comment éviter une « folklorisation » caricaturale... ?

- Le sujet 3 : « *La poesia en lenga d'oc* » permettait une réflexion sur la permanence, dans la culture occitane, d'une poésie particulièrement riche et son utilisation en classe, par exemple lors du concours académique de poésie. .

### **Quelques remarques:**

Nous rappelons encore qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions présentes sur le sujet : « *donner un titre au dossier et dégager une problématique dont le développement en quelques axes mette en œuvre aussi bien le contenu des documents que leur culture personnelle* ». Nous conseillons donc aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation et à la construction d'un plan permettant sa présentation. De plus, cette réponse aux attentes du sujet permettra aux candidats d'éviter les digressions hors propos.

Si une dimension didactique est donnée par le candidat à l'analyse du dossier, elle ne doit en aucun cas être prépondérante et occulter les points soulignés précédemment ; elle peut, à l'occasion, illustrer un propos conclusif. Par ailleurs, La réalité sociale de l'emploi de la langue ne doit pas être prise en compte exclusivement dans le cadre scolaire.

Le jury a parfois pu déplorer une présentation et utilisation superficielles des documents sans prise en compte de leur nature (origine, auteur, date...) avec pour conséquence un manque flagrant d'élargissement culturel. Nous rappelons ici qu'une bonne culture générale (et pas exclusivement occitane) est attendue d'un futur professeur des écoles. Une mise en convergence des documents est donc à privilégier, il ne peut être question de leur présentation successive.

Les questions du jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur sa présentation et sont de nature à provoquer une expression plus personnelle, à vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons toutefois que ce ne sont pas des connaissances exhaustives et approfondies liées à la thématique abordée par les documents qui sont d'abord évaluées mais bien les compétences linguistiques mises en œuvre. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude spécialisée mais un support permettant de créer une véritable situation de communication.

Il est à souligner que, lors de l'entretien, la différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve. La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, l'emploi de locutions par exemple) est un élément important pris en compte dans l'évaluation. Le candidat doit donc montrer qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient.

Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, nous pouvons conseiller les ressources suivantes:

- Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser:

- Congrès permanent de la lenga occitana

<http://locongres.org/>

Ce site propose un dictionnaire français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc».

La rubrique « Punts de lenga » donne des éléments intéressants de langue occitane.

- Acadèmia occitana, consistòri del gai saber,

<http://www.academiaoccitana.eu/>

On notera particulièrement à la rubrique «L'occitan uèi» les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.

- Le "Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan" de Josiana Ubaid

Edicions Trabucaire 2011 est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan. S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités:

<http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/>

(Une langue > Origine, espace et dialectes)

Bien entendu, un des entraînements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC – Canopé :

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/>

- les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, Géographie, ...)
- les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.
- L'ouvrage «Chercheurs d'oc» édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision.

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane:

- Lire des œuvres littéraires et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- S'exercer régulièrement à l'exercice de la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière.
- Transposer dans sa variété de référence de courts textes écrits dans d'autres variétés d'occitan
- Ecouter des enregistrements, émissions de télévision, de radio, des collectages..., ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles)
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,
- Consulter les outils de correction de la langue (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).
- Il est recommandé de ne pas négliger de lire et écrire en français. La bonne maîtrise du français et de l'occitan écrits est indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue.

Le CRPE spécial occitan reste un concours exigeant et demande que toutes les épreuves soient préparées avec rigueur.

Il est indispensable de se doter d'une solide culture générale occitane. « Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture » et on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité géographique, sociale et donnent sens aux activités langagières.

Attention, **pour la session 2022 du CRPE, le concours est modifié, se référer à L'Arrêté du 25 janvier 2021** : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701i>